

## **Leurs promesses : Décryptage**

**En encadré, vous trouverez les incohérences majeures qui sont pointées, à la lecture de ce programme. Vous constaterez par vous-même, que la majorité des mesures ne sont tout simplement pas finançables sans augmenter de manière exponentielle les recettes, et les ressources humaines, et donc les taxes communales.**

**Par ailleurs, ce programme démontre une réelle méconnaissance des dossiers, des mécanismes administratifs, et des compétences des différents niveaux de pouvoir, ce qui est pour le moins inquiétant, sachant que la tête de liste a été membre du Collège communal pendant 11 ans !**

**Par ailleurs, plusieurs « idées » sont déjà mises en place, avec un franc succès, depuis de nombreuses années parfois !**

**En outre, les propositions contenues dans le volet dédié à l'emploi et à la formation conduiraient la ville à se substituer à tous les opérateurs (FOREM / Maison de l'Emploi-CPAS- EFT-CEFA-SIEP-ISP, CEFOR...) et nous ferait marcher sur leur plates-bandes, sans apporter de réelle plus-value.**

**D'autres volets sont par ailleurs respectablement portés par le secteur associatif.**

**En conclusion, le programme du groupe « Ensemble » est irréaliste, réinvente la roue mais sans pistes de financements concrètes et tangibles, et il met en avant des interventions communales dans des secteurs où la Ville ne peut pas intervenir, ou de manière très limitée.**



Installer des caméras de surveillance

Cadastre des voiries et des arbres

Créer une cellule de recherche de  
subsidés pour les gros projets

Offrir un lieu dédié aux chiens et à  
leurs propriétaires

Instaurer des permanences  
hebdomadaires du Bourgmestre

Diffuser le Conseil communal en  
vidéo

Créer des places en crèches  
supplémentaires

Le **PS** l'a  
**déjà fait** 😊

20 caméras **viennent d'être installées**  
(et 20 le seront encore)

Il existe **depuis 12 ans !** 🤔

Elle existe et **TOUS** les gros projets  
(actuels et futurs) **sont subsidiés**

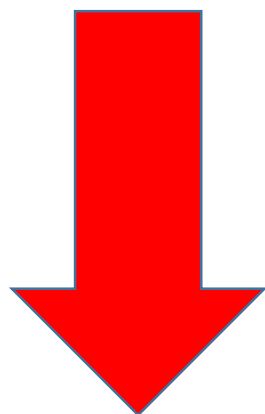
**Parc canin flambant neuf** au Parc  
des Générations 🐕

Les permanences du Bourgmestre  
sont **quotidiennes**, depuis 18 ans

Le Conseil communal est **rediffusé**  
**depuis plus de 3 ans !** 👁️

**Places doublées ! + 93 places et 3**  
**nouvelles crèches en juin 2026 !**  
**100% des besoins couverts**

**[Vous avez le courage de tout lire ? Jugez par vous-même](#)**



**Trouvez ci-dessous l'intégralité du  
programme de gouvernance :**

## Premier Chapitre : Une commune plus transparente et citoyenne

La démocratie est le fondement de la légitimité des décisions collectives et politiques.

Elle doit s'intégrer dans une transition globale, cherchant un équilibre entre l'économie, le social et l'environnement. La démocratie permet d'intégrer la diversité des opinions dans une prise de décision pacifique.

Il existe différentes dimensions de la démocratie telles que :

- Démocratie directe (les citoyens se prononcent sur des décisions politiques via certains mécanismes tels que les référendums ou encore le mécanisme d'initiative populaire) ; □
- Démocratie représentative (les conseillers communaux représentent leurs habitants à l'échelle communale) ;
- Démocratie participative (implication des citoyens dans le débat public) ;
- Démocratie associative (consultation des associations).

La démocratie représentative s'inscrit comme le modèle démocratique ancré dans notre système politique belge. Dans ce cadre, ce sont nos élus qui nous représentent au sein des différentes instances politiques et posent des choix collectifs concrets dans l'intérêt de la population belge. En ce qui concerne l'aspect communal, les conseillers communaux sont élus par la population et prendront une multitude de décisions essentielles pour nos concitoyens.

En complément de ce modèle représentatif, nous souhaitons réimpliquer nos concitoyens sambrevillois dans notre débat public et pour ce faire, nous misons sur un objectif phare : favoriser la participation active des citoyens à la vie politique et sociale locale. En effet, il est essentiel que la politique locale sambrevilloise puisse être inspirée des réalités de terrain et de l'expression citoyenne véhiculées par notre population et ce, afin de redonner du sens aux choix collectifs décidés par nos représentants locaux.

Parce que pour Ensemble, il est essentiel de faire preuve de modernité en redonnant de l'adhésion citoyenne à nos idées et choix politiques.

Outre cet aspect participatif, nous devons également réinvestir et réinventer le dialogue avec les associations qui constituent des acteurs essentiels de notre vie locale. Cette initiative jouera un rôle important dans la cohésion sociale de la commune et pourra permettre une série de nouvelles impulsions.

### 1. Démocratie représentative

#### 1.1. Bonne Gouvernance

- Nommer un Bourgmestre de terrain, accessible en tout temps, pour anticiper et

améliorer les décisions attendues par la population.

Objectif : Garantir une gouvernance proactive et réactive

Actions :

- ☐ Assurer la présence régulière du Bourgmestre sur le terrain pour interagir directement avec les citoyens.

**Il suffit d'observer les réseaux sociaux du Bourgmestre, ou de le connaître, pour s'apercevoir qu'il est, en tous temps, sur le terrain.**

- ☐ Mettre en place des permanences hebdomadaires ouvertes au public.

**Les permanences de Jean-Charles LUPERTO sont quotidiennes**

- Assurer l'irréprochabilité de nos élus et veiller à l'image positive de la commune.

Objectif : Maintenir la confiance et l'intégrité au sein de l'administration.

**Il n'y a aucun problème d'intégrité au sein de l'administration ! Voilà 15 ans qu'aucun souci de gouvernance n'est venu entacher l'action publique ! Le Directeur général est garant de cela et du fait qu'il n'y ait aucune ingérence du politique dans les process administratifs**

Actions :

- ☐ Mettre en œuvre une charte éthique exigeant de nos élus un comportement irréprochable et représentatif de notre commune.

**Déjà intégrée au Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal depuis 12 ans !**

**NB : La tête de liste d'Ensemble, n'a jamais cru bon de respecter le règlement interne du PS qui consiste à se mettre à mi-temps dans la vie professionnelle pour exercer pleinement son rôle d'Echevin.**

- ☐ Instaurer des mécanismes de contrôle interne pour prévenir les conflits d'intérêts et la corruption.

**L'établissement d'un système de contrôle interne est une obligation pour toutes les communes.**

**Elle est de la responsabilité du Directeur Général, avec le concours du Directrice Financière et du Comité de Direction.**

**Si ce système n'est pas encore "matérialisé sur papier", il existe bel et bien dans les faits :**

- avis de légalité de la DF
- screening des projets de délibérations par le juriste
- généralisation de la remise d'avis par SIPP, Police, Pompiers, services techniques, ... en fonction du contenu des dossiers
- utilisation d'un outil de gestion de projets pour le suivi permanent des dossiers

**Par ailleurs, aucune problématique de corruption n'a jamais été identifiée à l'administration !**

**En ce qui concerne les conflits d'intérêt, les membres du Collège communal sont invités à sortir de séance, si un conflit d'intérêt devait exister lors d'une prise de décision !**

- Veiller à la pleine implication des membres du Collège communal et des conseillers, selon leurs attributions respectives. Accroître la présence et la visibilité de nos élus sur le terrain.

Objectif : Augmenter la présence et l'efficacité de nos élus sur le terrain pour une meilleure gestion des dossiers.

Actions :

- ☐ Organiser des réunions de quartier régulières avec les élus pour discuter des préoccupations locales.
- ☐ Publier des rapports trimestriels en toute transparence sur les activités et les projets en cours. –

**Avec quels moyens humains pour les générer, même si l'idée n'est pas mauvaise**

Collaborer avec les communes voisines pour créer un bassin de vie solidaire et nouer des partenariats bénéfiques pour toutes.

**L'inscription dans Charleroi Métropole va dans ce sens ainsi que le travail avec le BEP pour le bassin de la zone Val de Sambre dès que les occasions se présentent...**

Objectif : Renforcer la coopération intercommunale et améliorer la qualité de vie.

Actions :

- ☐ Créer des partenariats sur des projets communs comme les infrastructures, la mobilité, les services publics et l'environnement.
- ☐ Mettre en place des comités intercommunaux pour discuter et planifier des initiatives conjointes. –

**Quid de la Déclaration de Politique régionale et des intentions exprimées par rapport au niveau provincial (intentions saluées comme très positives par l'UVCW).**

Promouvoir une image moderne et attractive de Sambreville à l'extérieur en collaborant avec l'Agence de Développement Local.

**C'est déjà le cas justement via L'ADL, qui fait du bon travail. Travail d'ailleurs déjà salué par l'ensemble des groupes représentés au Conseil Communal, tant de la majorité que de l'opposition.**

Objectif : Attirer de nouveaux investisseurs, promouvoir le commerce local et valoriser nos talents sambrevillois.

Actions :

- ☐ Développer des campagnes promotionnelles mettant en valeur les atouts de Sambreville. ☐

Travailler avec l'Agence de Développement Local pour créer des événements et des initiatives de visibilité.

**Faut-il en déduire que l'ADL est inactive ? Cela contredit les compliments adressés régulièrement à l'ADL et à ses travailleurs.**

#### 1.2. Vie Administrative

- Veiller à une meilleure formation continue du personnel afin de toujours mieux répondre aux sollicitations des citoyens et éviter les erreurs administratives passées.

**La formation continue du personnel est permanente.  
A ce jour, en cumulant les formations suivies par le personnel, c'est l'équivalent du temps de travail de 1 ETP, en base annuelle, qui a été consacré à la formation continuée, pour plus de 10.000 € de frais de formation (sachant que la grande majorité sont des formations gratuites).**

Objectif : Améliorer l'efficacité et la réactivité des services communaux.

Actions :

- ☐ Réaliser des audits réguliers pour identifier les besoins en formation et en ressources humaines.

**Tous les audits menés n'ont rien apporté, si ce n'est des dépenses supplémentaires en dépenses de fonctionnement.**

**Ceci met par ailleurs en exergue une absence totale de confiance au comité de direction qui connaît parfaitement les besoins de l'Administration. Mais, une fois les besoins établis en ressources humaines, comment sont-ils financés ?**

- ☐ Mettre en place des programmes de développement professionnel pour les employés municipaux.

- Améliorer le bien-être au travail de nos agents publics afin de réduire le stress et l'absentéisme.

**A quoi le taux d'absentéisme local a-t-il été comparé pour en arriver à cette conclusion ?**

Objectif : Réduire le stress et l'absentéisme.

Actions :

- ☐ Proposer des activités de bien-être et des espaces de détente au sein des bureaux.
- ☐ Offrir un soutien psychologique le cas échéant et des programmes de gestion du stress.

**Des structures dédiées existent, médecine du travail, Cohezio, ...**

—

Offrir un environnement de travail adapté et moderne à nos agents publics.

Objectif : Créer un cadre de travail propice à la productivité.

Actions :

- ☐ Moderniser les équipements et les infrastructures des bureaux communaux.
- ☐ Encourager l'adoption des technologies numériques afin de faciliter le travail collaboratif. —

**Nous tendons vers une Administration "Paper Less Office" (Bureaux avec le moins de papiers possibles). Toute l'Administration bénéficie d'Office 365 et des plans de formations continue assurent l'augmentation de la maturité IT du personnel. Il serait intéressant de savoir ce qui est proposé par la liste Ensemble...**

Simplifier les démarches administratives et rendre les services publics plus accessibles.

Objectif : Rendre les services publics plus accessibles et efficaces.

Actions :

- ☐ Développer une plateforme en ligne et une application facile et accessible ayant pour vocation la centralisation des démarches administratives courantes.

**L'E-guichet existe et est largement utilisé par la population. Par ailleurs, une modernisation du site WEB est en cours pour y ajouter des services.**

**Nous adhérons également à Fix my street pour le signalement de tous les problèmes qui existent sur les voiries.**

- ☐ Former le personnel communal à l'utilisation des nouvelles technologies en vue d'offrir un meilleur service.
- Créer un guichet unique pour les organisateurs d'événements et les associations.

Objectif : Faciliter les interactions avec l'administration pour les porteurs de projets.

Actions :

- ☐ Mettre en place un guichet unique physique et en ligne pour centraliser toutes les demandes. ☐

Offrir des services de conseil et d'accompagnement pour les organisateurs d'événements et les associations.

**Cet accompagnement est déjà quotidien, pour tout citoyen qui le demande, notamment au Secrétariat communal**

### 1.3. Gestion Financière

- Présenter annuellement la situation financière de la commune de manière claire pour la population.

Objectif : Assurer la transparence financière auprès des citoyens.

Actions :

- ☐ Publier un rapport financier annuel détaillé et compréhensible.
- ☐ Organiser des réunions publiques pour expliquer la situation financière et répondre aux questions des citoyens.

**Les comptes et le budget sont publics, présentés et expliqués au Conseil communal de novembre, chaque année.**

- Réévaluer les taxes communales afin de ne maintenir que celles d'intérêt collectif.

**Quid du respect du plan Oxygène ?  
Comment compenser les éventuelles taxes supprimées ? Ce qui serait immanquablement imposé par les Autorités de tutelle ! Donc il ne faut pas vendre du rêve ...**

Objectif : Un système de taxation communale conçu pour servir l'intérêt général.

**C'est bien l'objectif des taxes communales, partout en Belgique....**

Actions :

- ☐ Effectuer une analyse exhaustive des taxes actuelles en vue d'identifier celles qui sont pertinentes.
- ☐ Veiller à une politique de taxes strictement basée sur les besoins réels de la commune.

**Ceci risque de faire flamber la fiscalité et les taxes....  
Pour répondre à tous les besoins de la commune, il va falloir engranger d'énormes recettes complémentaires....**

- Stimuler le recours au partenariat public-privé.



Objectif : Assurer une gestion financière saine et durable.

Action :

- ☐ Explorer des partenariats public-privé dans l'optique de financer des projets locaux d'intérêt public.

**Des collaborations avec le privé existent déjà, le nouvel hôtel de police par exemple.**

- Assainir le budget par des économies et une gestion efficace de la dette.

Objectif : Réduire les dépenses et optimiser l'utilisation des ressources.

**Cela signifie –t- il, de manière cachée, un éventuel licenciement d'une partie du personnel communal ? Qui est, rappelons, le, déjà en sous-effectif.**

Actions :

- ☐ Mener une réévaluation optimale des finances publiques.

**Nous sommes sous plan de gestion, quelle autre évaluation pourrait être plus pertinente que celle de la tutelle ?**

- ☐ Mettre en œuvre des audits financiers réguliers afin d'identifier les opportunités d'économies.
- ☐ Négocier des conditions de remboursement avantageuses afin de réduire la dette communale. –

**La gestion de la dette est une des missions que mène la Directrice Financière... et la dette est maîtrisée.**

Obtenir et mobiliser un maximum de subsides via un poste dédié à la recherche de financements.

Objectif : Maximiser les ressources disponibles pour les projets communaux.

Actions :

- ☐ Créer une mission dédiée à la recherche et à la gestion des subsides.

**La quasi-totalité des grands projets sont le fruit de cette recherche permanente et efficace de subsides ! Crèches, écoles, FEDER, FSE, pôle culturel, Plan piscine, etc. etc. Une cellule consacrée à cette recherche permanente de subsides existe et fonctionne, le nombre de financements obtenus, à tous les niveaux, en atteste !**

- Former le personnel à la rédaction de demandes de subventions et au suivi des projets financés.

**A quelles fins ? Tous les niveaux de pouvoir tendent vers une simplification des processus pour l'obtention de subsides.  
Par ailleurs, en quoi le personnel actuel a-t-il des difficultés, au vu de la manne de financements obtenus, grâce à leur travail?**

#### 1.4. Transparence

- Rendre systématiquement des comptes à la population via divers canaux de communication.

Objectif : Assurer la transparence, valoriser le travail réalisé et accroître la responsabilité des élus.

Actions :

- Publier régulièrement des comptes rendus des activités du conseil communal sur le site web de la commune.

**Les PV sont publiés sur le site web ET sur délibérations.be**

- Utiliser les réseaux sociaux et les newsletters pour informer les citoyens des décisions et des projets en cours.

**Plus personne n'utilise le système de "newsletter", qui est dépassé, et le plus souvent spamé**

- Retransmettre en direct les Conseils Communaux et les rendre disponibles en ligne de façon permanente.

**Le Conseil est retransmis en ligne et en direct, depuis plus de 3 ans... Et les vidéos sont accessibles à posteriori sur Youtube.**

Objectif : Faciliter l'accès à l'information pour tous les citoyens.

Actions :

- Maintenir en place un système de streaming pour diffuser en direct les réunions du conseil communal.
- Archiver les vidéos sur le site web de la commune pour un accès permanent.

## 2. Démocratie Participative

- Développer davantage la publicité du droit d'interpellation citoyenne.

Objectif : Encourager la participation active des citoyens dans la vie politique.

Actions :

- ☐ Informer largement les citoyens sur leurs droits et les procédures d'interpellation.
- ☐ Organiser des ateliers et des séances d'information pour expliquer le processus. - Encourager l'information, la participation et l'engagement des habitants dans les projets communaux.

Objectif : Impliquer les citoyens dans la prise de décision.

Actions :

- ☐ Créer des forums de discussion et des ateliers participatifs pour recueillir les avis des habitants.
- ☐ Utiliser des plateformes numériques pour faciliter la consultation publique. - Encourager le budget participatif afin de soutenir les initiatives citoyennes innovantes.

**La plateforme « Je participe » a été mise en place, mais il est vrai qu'elle doit être plus utilisée.**

Objectif : Stimuler la créativité et l'initiative locale.

Actions :

- ☐ Dédier une part du budget communal à des projets proposés et votés par les citoyens. ☐

**C'est le cas du budget participatif (déjà doublé) et des budgets participatifs des sports et du culte.**

Organiser des sessions d'accompagnement pour aider les citoyens à développer et à présenter leurs projets.

### 3. Démocratie Associative

- Recréer la Plateforme communale des quartiers afin de renforcer les liens entre associations de quartier et citoyens.

**Par le biais de quels financements ?**

Objectif : Promouvoir la cohésion sociale et la coopération entre les différents acteurs de quartier.

**C'est le rôle du Plan de Cohésion sociale qui multiplie les initiatives dans les quartiers pour recréer du lien social**

Actions :

- ☐ Encourager régulièrement des rencontres et des événements pour les citoyens au sein de leur quartier.

- Créer un annuaire des comités de quartier et des associations locales accessible à tous. - Être à l'écoute et pouvoir entendre les retours de terrain de nos associations en vue d'améliorer les liens entre les citoyens et le pouvoir politique.

**Il est très difficile d'avoir un listing complet, à jour, surtout pour l'associatif, étant donné les changements permanents. Malgré des appels récurrents à la mise à jour via plusieurs canaux. Via quels moyens prospecter pour établir ceci ?**

Objectif : Assurer la prise en compte des besoins et des idées des associations soient pris en compte.

Actions :

- Mettre en place des mécanismes de feedback réguliers entre les associations et la commune.

**Toute sollicitation du Bourgmestre ou du Collège reçoit une réponse, dont le délai peut varier en fonction du circuit que doit emprunter le dossier.**

- Créer des groupes de travail thématiques réunissant élus et représentants d'associations. –

Développer les maisons de quartier pour lutter contre l'isolement et promouvoir la solidarité entre citoyens.

Objectif : Créer des espaces de rencontre et de convivialité accessibles à tous.

Actions :

- Équiper les maisons de quartier avec des ressources adaptées (du matériel ou des équipements spécialement sélectionnés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes concernées) pour organiser des activités communautaires.
- Encourager les initiatives locales visant à renforcer les liens sociaux.

**C'est le travail quotidien du Plan de Cohésion Sociale**

## Trouvez ci-dessous l'intégralité du programme d'environnement :

Sixième Chapitre : Une commune mobile, durable et accueillante 1. Mobilité

1.1. Aménagement de la voirie et des espaces publics

- Des voiries n'ayant pas été refaites depuis des années, passer à l'action en proposant un plan pluriannuel d'investissement selon des priorités définies (à partir d'un diagnostic actualisé de l'ensemble des voiries).

**En prévoyant un plan pluriannuel d'investissement, cela confirme qu'il est impossible de tout faire en même temps. Soit la situation actuelle. Le PIC (Plan d'investissement Communal) est déjà un plan pluriannuel...**

Envisager une carte interactive et consultable en ligne, permettant à la population de pouvoir distinguer les voiries communales et les autres, ainsi que d'avoir les informations sur les dates des dernières rénovations et celles à venir, dans un souci de transparence totale.

Objectif : Moderniser les infrastructures et améliorer la sécurité routière.

Actions :

- ☐ Effectuer un diagnostic complet des voiries pour établir les priorités de rénovation.

**Ceci existe depuis 12 ans ! Il est surprenant que la tête de liste l'ignore, ayant été, durant 5 ans, l'échevin des travaux !**

- ☐ Créer une carte interactive consultable en ligne pour informer la population des travaux à venir. ☐

Inventorier les ralentisseurs de vitesse qui ne respectent pas les normes de la Région Wallonne et procéder à une remise en conformité.

**Les ralentisseurs répondent à un cahier des charges....**

- Aménager l'espace public pour permettre à chacun de circuler et de se promener en toute sécurité.

Objectif : Assurer la sécurité de tous les usagers de la voie publique.

Actions :

- ☐ Installer des passages piétons sécurisés et réévaluer les zones de ralentissement afin de les adapter aux réalités actuelles.

**Tout ceci est déjà en cours, mais tout ne peut se faire en une fois**

- ☐ Aménager des espaces verts et des zones piétonnes pour encourager la marche. - Ring Sambrevillois avec développement de navettes bus,

**Ceci n'est pas une compétence communale. Nous ne sommes pas la Société régionale Wallonne du Transport.  
Quelle commune aurait les moyens de faire le travail des autres structures alors que les communes sont déjà étranglées ?**

étudier la possibilité de faire un circuit reliant les principaux points stratégiques de la commune entre Auvelais et Tamines (gares, hôpital, écoles, administration communale, commerces de centre-ville...).

**Cette proposition semble être largement inspirée du programme d'ECOLO**

Objectif : Faciliter la mobilité entre les principaux points de la commune.

Actions :

- ☐ Étudier et mettre en place un circuit de navettes reliant les gares, hôpitaux, écoles, et commerces.
- ☐ Prévoir des extensions vers les villages environnants en fonction du succès initial. - La réduction des nuisances sonores et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de certains quartiers fortement exposés à des transits réguliers. Réaliser une cartographie du bruit dans les zones les plus impactées et réduire les nuisances où c'est possible (murs anti-bruit, végétalisation...).

**De quelles zones parle-t-on ? Avec quels moyens mettre en place des murs anti bruit ? Les voiries visées sont-elles communales ou régionales ?**

Objectif : Diminuer l'impact du bruit sur les habitants.

Action :

- ☐ Cartographier les zones les plus bruyantes et mettre en place des mesures de réduction du bruit (murs anti-bruit, végétalisation).

**1.2. Mobilité Douce**

- Réfléchir aux projets de rénovation de voiries en fonction de la mobilité douce (prise en compte des contre-sens cyclables, programme d'aménagement de liaisons douces).

Objectif : Promouvoir les modes de transport doux.

Actions :

- ☐ Créer des pistes cyclables sécurisées et des contre-sens cyclables.

**C'est en cours, mais il faut tenir compte du patrimoine existant. Cet aspect est abordé sur TOUS les projets de rénovation de voiries**

- ☐ Mettre en place des groupes de réflexion pour élaborer un schéma global de mobilité douce par quartier.
- Activer un plan communal de mobilité afin d'augmenter la sécurité des piétons, des

cyclistes et des personnes à mobilité réduite.

**Le plan communal de mobilité existe depuis plus de 20 ans, la population a été consultée pour sa mise à jour (plus de 650 répondants), il est maintenant en cours d'actualisation avec une très large participation citoyenne d'ailleurs.**

Diminuer ainsi la pollution, désengorger les centres-villes de voitures et améliorer l'accessibilité des commerces, des services et des écoles. Relier les villages grâce à la mobilité douce (signalisation, aménagements, ...). Travailler avec ses communes voisines pour bonifier l'expérience cycliste en favorisant la connexion des pistes cyclables.

**Ceci est une compétence de la Wallonie**

Objectif : Augmenter la sécurité des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

Actions :

- ☐ Mettre en place des signalétiques et des aménagements spécifiques pour relier les villages.
- ☐ Collaborer avec les communes voisines pour améliorer l'expérience cycliste. -  
Créer des parcours de marche dans les quartiers ou les villages.

**Le Syndicat d'Initiative a déjà élaboré quelques parcours sur Sambreville et organise des marches commentées. Par ailleurs, l'expérience cycliste des communes voisines est-elle meilleure que chez nous ?**

Objectif : Encourager les activités physiques et la découverte des quartiers.

Action :

- ☐ Identifier et aménager des itinéraires de marche dans les différents quartiers et villages.  
1.3. Stationnement
  - Améliorer la cohérence du stationnement (réévaluer la situation actuelle des deux centres-villes), la qualité du marquage au sol et augmenter le nombre de places de parking, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

**Sur quelle base est-il identifié un besoin de stationnement complémentaire ? En quoi cette mesure est-elle en phase avec tous les développements précédents visant la mobilité active ?**

**De plus, des études de mobilité sont réalisées en amont de chaque grand projet, c'est notamment le cas pour Tamines et son futur développement.**

- Revoir le marquage et la sécurisation des passages pour piétons.

Objectif : Optimiser l'utilisation des espaces de stationnement.

Actions :

- ☐ Réévaluer les zones de stationnement et augmenter les places pour les personnes à mobilité réduite.
- ☐ Améliorer la qualité du marquage au sol et sécuriser les passages piétons.

#### 1.4. Le Vélo dans la Ville

- Envisager des zones de vélos partagés,

**Les études ont déjà été réalisées mais nous sommes un territoire trop petit et donc trop peu rentable pour les sociétés qui sont présentes dans les grandes Villes comme Namur.**

**De plus, Le vélo partagé ne fonctionne que dans les villes touristiques et/ou étudiantes. Dans une ville comme la nôtre, nous avons des vélos au Syndicat d'Initiative, ils sont très peu utilisés.**

créer des liaisons cyclo-piétonnes et des passerelles cyclo-piétonnes vers des zones clés.

Avec quels moyens financer des passerelles ? ce C'est un cout colossal....

Objectif : Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Actions :

- ☐ Créer des stations de vélos partagés dans les zones clés de la ville.
- ☐ Développer des liaisons cyclo-piétonnes vers les principaux points d'intérêt. - Relancer l'activité « Tous à vélo ».

**Cela vient d'être fait par le CPAS sous le label "Tous en balade", anciennement appelée journée « Tous à vélo », qui est un événement annuel....**

Objectif : Promouvoir l'utilisation du vélo à tous les âges.

Action :

- ☐ Organiser des événements réguliers pour inciter les habitants à utiliser le vélo.

## 2. Cadre de Vie - Aménagement

### 2.1. Embellissement de Nos Quartiers

- Entretenir, nettoyer et fleurir pour rendre Sambreville accueillante et élaborer un plan d'actions pour une gestion harmonieuse du fleurissement.

**Ce travail est réalisé par le groupe environnement et notre éco-conseillère, travail**



**déjà salué par les groupes d'opposition et le chef de file « Ensemble ».**

Objectif : Améliorer l'attrait visuel et la propreté de la commune.

Actions :

- ☐ Élaborer un plan d'actions pour une gestion harmonieuse du fleurissement.
  - ☐ Organiser des campagnes de nettoyage et d'embellissement des espaces publics.
- 2.2. Sécurisation de Nos Quartiers

**Le grand nettoyage de printemps a lieu chaque année, avec Bewapp (il était déjà une initiative à Sambreville, et a inspiré l'initiative wallonne dans la foulée)**

- Identifier les endroits dangereux et réaliser des travaux de sécurisation.

Objectif : Assurer la sécurité des habitants dans tous les quartiers.

Actions :

- ☐ Réaliser des audits de sécurité et mettre en œuvre les recommandations.
- ☐ Renforcer les dispositifs de sécurité comme des caméras de surveillance et des éclairages

**20 caméras ont été installées récemment... et 20 le seront très prochainement, sans compter les caméras mobiles pour les sites les plus propices aux incivilités**

publics.

2.3. Propreté de Nos Quartiers

- Lutter contre les nuisances des pigeons en zone urbaine.

Objectif : Maintenir la propreté et la salubrité des espaces publics.

Action :

- ☐ Mettre en place des solutions de contrôle efficaces de la population de pigeons adaptées aux différents lieux qui posent actuellement problème.

**C'est une réelle problématique mais très complexe à éradiquer... Les vétérinaires ne sont pas favorables aux graines contraceptives par exemples. Cela ne concerne cependant que quelques points déjà identifiés.**

2.4. Aménagement du Territoire

- Création d'un plan local d'aménagement du territoire, inexistant actuellement. Le plan local d'aménagement permet à la ville d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie du territoire en complétant, voire en révisant le plan de secteur. Dans chaque nouveau projet immobilier, assurer le maintien d'espaces verts et de convivialité. Se renseigner sur le pourcentage de surfaces drainantes à respecter. Augmenter la présence de mobilier urbain (bancs, tables à pique-nique) pour encourager les gens à marcher sur

de plus longues distances.

**Nous sommes une des communes wallonnes les mieux outillées, ce qui nous a permis d'obtenir deux financements pour des projets de rénovation urbaine.**

Objectif : Organiser et développer de manière cohérente l'espace urbain.

Actions :

- ☐ Établir des règles pour les nouveaux projets immobiliers afin de maintenir des espaces verts et de convivialité.

**C'est le cas de manière générale, lorsque c'est possible et également pour le volet « énergie »**

- ☐ Augmenter la présence de mobilier urbain pour encourager les déplacements à pied. - Créer des ruelles vertes. Avant toute chose, il s'agit de mettre en valeur les ruelles existantes.

**Cela nécessite énormément d'entretien, avec des effectifs déjà « overbookés »**

Objectif : Valoriser et verdir les ruelles existantes pour améliorer le cadre de vie.

Actions :

- ☐ Aménager des espaces verts : installer des plantations et des jardins communautaires dans les ruelles.
- ☐ Encourager la participation citoyenne : organiser des ateliers et des événements pour les impliquer.
- ☐ Améliorer l'infrastructure : ajouter des bancs, éclairages et fresques locales. - Créer, dans les rues qui s'y prêtent, des "rues de jeux libres" pour permettre aux enfants de jouer dehors en toute sécurité. Il s'agit de fermer les rues à la circulation en fin de journée ou pendant les vacances scolaires. (À débattre avec les riverains !)

**Qui va fermer ces rues à la circulation, en fin de journée, et les réouvrir pour le lendemain ?**

Objectif : Assurer la sécurité des enfants et créer des espaces de jeu.

Actions :

- ☐ Fermer certaines rues à la circulation pendant les heures d'entrée et de sortie scolaire.
- ☐ Aménager des rues pour les jeux libres des enfants en collaboration avec les riverains. —

**Qui va fermer ces rues à la circulation, en fin de journée, et les réouvrir pour le lendemain ? Qu'en est-il de la sécurité ? Des responsabilités en cas d'accident ?**

Éclairage public plus judicieux (en fonction de détection de mouvements). Dans les centres urbains, l'absence totale d'éclairage la nuit peut être problématique vu l'état des voiries.

**Ceci est une compétence d'ORES. Par ailleurs, le coût pour changer tout le dispositif d'éclairage public serait exorbitant.**

Objectif : Améliorer la sécurité tout en économisant l'énergie.

Action :

- ☐ Installer des éclairages publics intelligents avec détection de mouvements. - Lutte contre les nuisances dont le bruit en plaçant des sonomètres dans les endroits où les nuisances se font le plus sentir et envisager des solutions (barrières anti-bruits...). Prendre également en compte les effets négatifs contre les ondes. Protéger les enfants notamment aux alentours des écoles.

Objectif : Améliorer la qualité de vie en réduisant les nuisances.

Actions :

- ☐ Placer des sonomètres dans les zones impactées et proposer des solutions (barrières anti bruits).

**Est-ce aussi simple de déterminer les nuisances sonores dans un quartier ? Pourquoi le SPW a-t-il dû avoir recours à une société agréée si c'était aussi simple qu'un sonomètre à quelques dizaines d'euros ?**

**Par ailleurs, pour les petites nuisances, lors de conflits de voisinage par exemple, des sonomètres sont utilisés par les Gardiens de la Paix.**

- ☐ Protéger les enfants contre les ondes notamment aux alentours des écoles.

**Par quels dispositifs ?**

### 3. Environnement

- Protéger et développer la biodiversité et la nature. Améliorer le site de la Noue de Moignelée. Choisir les essences à planter en fonction des changements climatiques. Planter en priorité des essences mellifères (abeilles). Activer des partenariats avec le « groupe environnement / Fleurissement ». Voir avec la SNCB pour aménager certains

espaces leur appartenant (notamment à proximité de la gare d'Auvelais).

Objectif : Préserver l'environnement naturel et encourager la biodiversité.

Actions :

- ☐ Améliorer des sites naturels comme la Noue de Moignelée.

**Cette zone, classée Natura 2000, a fait l'objet de travaux récents**

- ☐ Planter des essences adaptées aux changements climatiques, notamment mellifères.

**C'est intégré dans la réflexion globale de replantage, notamment pour Tamines, une fois les travaux réalisés (il ne sert à rien de planter avant travaux)**

- ☐ Activer des partenariats pour l'aménagement de certains espaces.
  - Promouvoir "une trame verte" pour que tout Sambrevillois soit au plus près d'un espace vert. Voir avec la SNCB pour aménager certains espaces leur appartenant. Établir un cadastre des terrains disponibles. Sanctuariser une partie du terroir de Bonne espérance.

Objectif : Assurer que tout habitant soit à proximité d'un espace vert.

Actions :

- ☐ Établir un cadastre des terrains disponibles pour des espaces verts.
- ☐ Sanctuariser une partie du terroir de Bonne Espérance.

**Copié/Collé, au mot près, du programme Ecolo (un reliquat certainement des courtes noces avec eux)**

- Préserver et mieux valoriser les parcs existants et le patrimoine arboré (arbres des parcs et des rues). Établir un cadastre des arbres remarquables. Plantations dans des rues où c'est possible. Effectuer les remplacements lors de chaque abattage en tenant compte des changements climatiques pour le choix des essences. Meilleure valorisation de la friche pédagogique espace Jean Poulain consacrée à l'observation de la nature en ville. Réaménager l'observatoire de l'espace Jean Poulain actuellement sous eaux, voire le déplacer.

Objectif : Protéger et améliorer les espaces verts existants.

Actions :

- ☐ Établir un cadastre des arbres remarquables et effectuer les remplacements nécessaires.

**Le cadastre du patrimoine arboré et des arbres remarquables existe...**

- ☐ Réaménager des friches pédagogiques et des observatoires de la nature en ville. - Poursuivre la politique de protection de l'environnement et de la biodiversité (zéro désherbant chimique, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, plantation d'arbres fruitiers,

ruches...). Création de bassins d'orage et de zones de rétention des eaux de pluie.

Objectif : Poursuivre et renforcer la politique de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Actions :

- ☐ Création de bassins d'orage et de zones de rétention des eaux de pluie, identifier les zones inondables et les endroits appropriés pour installer des bassins d'orage et des zones de rétention des eaux de pluie.
- ☐ Sensibiliser les citoyens à l'importance de ces installations pour la gestion des eaux durables.
  - Faire un cadastre des endroits où l'implantation de ruches est possible (Toit de l'administration communale ...). Employer des travailleurs sociaux pour l'entretien (PCS – CPAS). Collaborer avec les écoles de l'entité. Pédagogie de l'environnement en collaboration avec le PCS.

Objectif : Établir un cadastre des sites propices à l'implantation de ruches.

Actions :

- ☐ Cartographier et équiper les emplacements pour les ruches.
- ☐ Collaborer avec les écoles pour organiser des ateliers éducatifs sur l'apiculture et la biodiversité, incluant des visites pédagogiques sur site.
  - Intensifier les jardins partagés et proposer des bacs de plants de légumes (courgettes, ...) collectifs dans les villages et les quartiers. Augmenter les montants des budgets participatifs en collaboration avec le PCS.

Objectif : Encourager l'agriculture urbaine et la participation communautaire.

Action :

- ☐ Augmenter les budgets participatifs pour les projets de jardins partagés.

|                                      |
|--------------------------------------|
| <b>Le budget vient d'être doublé</b> |
|--------------------------------------|

- Planter des haies et des arbres en bordure de chemins et routes communales

|                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actuellement, 11km de haies existantes sur le territoire... Que les services entretiennent.</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|

entre les villages. Plus globalement créer un plan local d'aménagement pour permettre à la ville d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie du territoire en complétant, voire en révisant le plan de secteur. Si le personnel communal est insuffisant pour l'entretien, faire appel à des entreprises à finalité sociale pour le réaliser.

Objectif : Créer un plan local pour verdir et embellir les bordures de routes communales.

Action :

- ☐ Planter des haies et des arbres le long des chemins entre les villages afin d'améliorer le paysage, réduire la pollution et créer des corridors écologiques.

#### **Projet existant : BiodiverCité... avec les Conseil'haies**

- Lutter contre la pollution visuelle (mise en place d'un règlement local de publicité). Uniformiser autant que faire se peut les enseignes pour créer une atmosphère plus harmonieuse surtout dans les centres urbains.

Objectif : Harmoniser l'aspect visuel de la commune.

Action :

- ☐ Mettre en place un règlement local de publicité pour uniformiser les enseignes. - Valoriser les cours d'eau et les ruisseaux en collaboration avec les associations actives

#### **Quel est le lien entre les enseignes et les cours d'eau ?**

dans le domaine de la protection de l'environnement, de la nature et de la pêche. Veiller à la qualité des eaux. Donner accès où c'est possible aux abords des ruisseaux.

Objectif : Protéger et valoriser les ressources en eau.

Action :

- ☐ Collaborer avec les associations pour améliorer la qualité des eaux et l'accès aux ruisseaux. - Poursuivre davantage l'intégration de la nature au sein de nos cimetières (par la plantation d'arbres, ...) et y installer des bancs.

#### **La végétalisation des cimetières vient d'être terminée, elle doit maintenant pleinement prendre vie.**

Action :

- ☐ Planter des arbres et installer des bancs dans les cimetières.
  - Mise en valeur de façades « remarquables » liées aux heures sombres de notre commune.

Objectif : Mettre en valeur les façades remarquables pour ne pas oublier notre douloureux passé (devoir de mémoire).

Action :

- ☐ Outre la rénovation de ces façades, installer des panneaux explicatifs et des plaques commémoratives détaillant l'histoire et l'importance de ces façades, en collaboration avec des

historiens locaux et des associations mémorielles.

#### 4. Déchets

- Améliorer le process des poubelles à puces,

**Les poubelles à puce (obligation Wallonne) fonctionnent... Qu'entend-on par les améliorer ? Ceci est géré par l'intercommunale BEP environnement et non par la ville.**

poursuivre la réduction de la production de déchets ; renforcer l'éducation au tri sélectif et encourager les initiatives telles que l'utilisation de sacs et boîtes réutilisables, facilitant les achats en vrac dans les commerces en diminuant les déchets à la source. Envisager les bulles à verre enterrées de collecte des déchets en centre-ville.

Objectif : Réduire la production de déchets et améliorer le tri sélectif.

Actions :

- ☐ Poursuivre l'éducation au tri sélectif et encourager les achats en vrac.

**Les campagnes du BEP sont systématiquement relayées**

- ☐ Envisager des bulles à verre enterrées dans le centre-ville.
  - Lutter activement contre le gaspillage alimentaire, développer le compostage : envisager la mise à disposition de composteurs.

Objectif : Réduire le gaspillage et valoriser les ressources.

Action :

- ☐ Mettre en place des initiatives de compostage et distribuer des composteurs. - Lutter contre les dépôts sauvages ; appliquer des amendes administratives rapides et systématiques.

**Ce serait l'idéal mais comment faire ? Il faut constater pour sanctionner, les caméras mobiles permettront d'améliorer les choses**

Encourager la civilité et le respect des règles de savoir-vivre. Mise en place de cendriers et de sacs canins. Repérer les endroits stratégiques (ruelles...).

Objectif : Maintenir la propreté publique.

Actions :

- ☐ Installer des cendriers dans les endroits stratégiques comme les gares et l'administration communale.

**Un cendrier enterré a été placé, près du parking à vélo, un autre cendrier est à l'entrée de l'hôtel de ville**

- ☐ Mettre en place des distributeurs de sacs pour les déjections canines dans les ruelles et parcs.

## 5. Énergie

- Mieux informer le citoyen sur les aides et les primes accessibles pour diminuer la consommation d'énergie dans les logements. Aménagement d'un local « visible » et d'un kiosque pour s'encoder soi-même.

Objectif : Réduire la consommation d'énergie dans les logements.

Action :

- Aménager un local visible et un kiosque pour permettre aux citoyens de s'informer et s'auto enregistrer.
- Soutenir et encourager la rénovation thermique des logements pour lutter contre la précarité énergétique. Plan pour rénovation des bâtiments privés. Étudier la possibilité de rénovation par quartier comme ça existe dans plusieurs autres villes.

Objectif : Lutter contre la précarité énergétique.

Action :

- Utiliser la thermographie aérienne comme outil pédagogique pour identifier les besoins en isolation.
- Des nouveaux bâtiments et des équipements publics plus économes en énergie en avance sur la réglementation en vigueur.

**C'est le cas. : nouveaux châssis à l'hôtel de Ville, école de Moignelée rénover, piscine, financement pour la rénovation énergétique du hall omnisports....  
Et c'est aussi le cas pour tous les projets futurs (école de Keumiée, pôle culturel de Tamines, ...)  
Nous sommes également inscrits dans l'initiative « Renowatt »**

Objectif : Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments publics.

Action :

- Planifier la rénovation des bâtiments publics pour les rendre plus économes en énergie. —

**Nous sommes également inscrits dans l'initiative « Renowatt », dont c'est le but....**

Cadastre des entreprises locales actives en rénovation. Faire un « salon énergie ». Cela permet de centraliser l'information et faciliter la mise en relation entre les professionnels et les habitants.

Objectif : Créer un cadastre des entreprises locales de rénovation et organiser un salon de l'énergie.

Action :



- Recenser les entreprises locales et organiser un salon annuel sur l'énergie avec elles.

## 6. Développement durable

- Création d'un Echevinat de la transition écologique (Climat, Chaque dixième de degré compte, la mobilité se transforme, justice sociale, protéger la nature et la biodiversité, énergie plus verte moins chère, moins de déchets pour un cadre de vie plus sain, une économie plus saine et plus juste, l'émancipation depuis le plus jeune âge, une place pour chacun, une démocratie vivante).

Objectif : Coordonner et intensifier les efforts de transition écologique.

Action :

- Mettre en place une politique environnementale cohérente et ambitieuse. - Diminuer la consommation globale d'énergie, faire de Sambreville une commune moins dépendante des énergies fossiles. Contribuer à la réduction des émissions de CO2 ainsi que des autres polluants de l'air. À partir du cadastre énergétique existant, réaliser progressivement les investissements économiseurs d'énergie (pompe à chaleur, panneaux, ...).

**Les bâtiments publics ne sont pas des éléments impactants en terme d'émissions CO2..**

Objectif : Faire de Sambreville une commune moins dépendante des énergies fossiles.

Action :

- Réaliser des investissements dans des technologies économes en énergie, telles que les pompes à chaleur et les panneaux solaires.

**Un projet de réseau de chaleur, au départ d'Ynovyn et qui alimentera le nouveau quartier est à l'étude, tout comme un champ photovoltaïque**

- Ajouter des bornes de rechargement électrique (vélo / voiture) et demander aux promoteurs de les inclure dans les nouveaux projets.

**C'est fait, de manière systématique ! C'est obligatoire pour les gros projets.**

Objectif : Promouvoir l'utilisation des véhicules électriques.

Action :

- Installer des bornes de recharge pour vélos et voitures électriques dans les nouveaux projets immobiliers.

## Conclusion

Le groupe Ensemble propose un programme audacieux et visionnaire pour faire de notre commune un modèle de mobilité durable et de qualité de vie améliorée. En modernisant nos infrastructures routières et en mettant en place un plan pluriannuel d'investissement, nous garantissons des routes plus sûres et mieux entretenues pour tous.

Nous nous engageons à créer un environnement sûr pour les piétons et cyclistes, avec des

passages sécurisés, des zones piétonnes et des pistes cyclables protégées. En développant un réseau de navettes bus reliant les points stratégiques de la commune, nous facilitons vos déplacements quotidiens tout en réduisant les nuisances sonores grâce à des solutions innovantes comme les murs anti-bruit et la végétalisation.

Pour encourager les modes de transport écologiques, nous mettrons en place des zones de vélos partagés et des parcours de marche attrayants. Nous collaborerons avec les communes

voisines pour offrir une expérience cycliste fluide et sécurisée. En optimisant le stationnement, en augmentant les places pour les personnes à mobilité réduite et en améliorant le marquage au sol, nous rendrons la circulation plus efficace et sécurisée.

Nos efforts d'embellissement et de sécurisation des quartiers garantiront une commune propre et accueillante, avec des espaces verts bien entretenus et des dispositifs de sécurité modernes. En valorisant notre environnement naturel, nous planterons des essences adaptées aux changements climatiques et travaillerons avec des associations pour protéger nos ressources en eau.

Enfin, nous nous engageons dans une transition écologique ambitieuse, avec la réduction de la consommation d'énergie fossile, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et la promotion des énergies renouvelables.

En optant pour le groupe Ensemble, vous choisissez une vision durable et innovante pour notre commune. Ensemble, nous pouvons créer un avenir plus vert, plus sûr et plus agréable pour tous!

## Dixième Chapitre : Une commune attentionnée aux animaux - Journée

"apporte ton animal au travail" : Conjuguer bien être au travail et bien-animal.

Objectif : Améliorer le bien-être, accroître la convivialité et réduire le stress au travail.

Actions :

- ☐ Étudier la faisabilité du projet en y incluant l'avis de nos agents communaux.
- ☐ Organiser des journées spéciales où les employés pourront venir accompagnés de leurs animaux de compagnie.

**Très compliqué à mettre en œuvre... odeurs de déjections, allergies des uns et des autres aux chats, aux chiens, quelles sont les limites ?**

- Projets favorisant le bien-être animal : Œuvrer pour des conditions de vie animales optimales.

Objectif : Développer des initiatives pour améliorer les conditions de vie des animaux.

Actions :

- ☐ Soutenir les projets de protection animale et les refuges locaux.

- ☐ Promouvoir des campagnes de sensibilisation sur le bien-être animal.

**C'est déjà le cas et cela rentre dans les missions du Conseil Consultatif du Bien-Etre Animal**

- ☐ Collaborer avec des vétérinaires et des associations pour des initiatives de stérilisation et de soins.

- Créer un événement autour de nos animaux de compagnie : Sensibiliser à la cause animale.

Objectif : Organiser une manifestation annuelle dédiée à cette cause.

Actions :

- ☐ Planifier un événement annuel avec des activités éducatives et des démonstrations.

**La première édition de la journée du Bien-être animal s'est déroulée cette année**

- ☐ Impliquer les écoles, les associations et les vétérinaires locaux dans l'organisation.
- ☐ Promouvoir l'événement auprès des habitants et des visiteurs.
  - Amplifier la stérilisation des chats errants : En prévenir la surpopulation et les maladies y relatives.

Objectif : Mettre en place des campagnes de stérilisation.

Actions :

- ☐ Organiser des campagnes de stérilisation à grande échelle pour les chats errants. ☐ Offrir des subventions ou des services gratuits de stérilisation pour les propriétaires d'animaux.

**Cette campagne existe... une subvention et une prise en charge de ces stérilisations sont au budget communal !**

- ☐ Sensibiliser le public à l'importance de la stérilisation pour contrôler la population féline. - Soutien à la création d'un refuge pour animaux : Collaborer avec le secteur associatif pour sa création.

**Des refuges agréés existent... INNI Moignelée pour les chats, par exemple.**

Objectif : Créer un refuge sur base des conseils du milieu associatif.

Actions :

- ☐ Identifier un emplacement approprié pour le refuge.
- ☐ Promouvoir des partenariats avec des associations de protection animale pour assurer le bon

fonctionnement du refuge.

- Créer un espace canin à proximité des centres-villes : Inclure nos citoyens à quatre pattes !

Objectif : Offrir un lieu dédié aux chiens et à leurs propriétaires.

**Le Dog Park du parc des générations est flambant neuf !!! La tête de liste « Ensemble » était présente à l'inauguration.**

Actions :

- ☐ Identifier et aménager des espaces verts pour les parcs à chiens.
- ☐ Installer des équipements et des parcours d'agilité pour les chiens.
- ☐ Promouvoir l'utilisation de ces espaces et organiser des événements canins. - Sensibilisation grand public et scolaire au bien-être animal : Éduquer la population quant aux différents enjeux.

Objectif : Mener des actions éducatives sur ce thème.

Actions :

- ☐ Organiser des ateliers et des conférences sur le bien-être animal dans les écoles et pour le grand public.
- ☐ Collaborer avec des associations de protection animale pour développer des programmes éducatifs.
- ☐ Promouvoir des campagnes de sensibilisation via les médias locaux et les réseaux sociaux.

## Trouvez ci-dessous l'intégralité du programme d'économie :

Deuxième Chapitre : Une commune dynamique économiquement 1. Emploi

1.1. Chercheurs d'emploi de longue durée

- Nous avons à cœur d'aider les chercheurs d'emploi de longue durée de notre commune. Dans cette optique, nous souhaitons être attentifs et réactifs aux différents appels à projets destinés à aider nos citoyens dans leurs recherches. À titre d'exemple, le projet de territoire zéro chômeur, initié en 2022 par le Gouvernement wallon, vise à éradiquer le chômage dans différents bassins de vie en créant des emplois adaptés aux compétences des chômeurs de longue durée. Financé par la Région Wallonne, ce programme se concentre sur la mise en place de contrats à durée indéterminée (CDI), offrant ainsi une perspective

d'avenir stable et durable aux bénéficiaires. Les participants reçoivent un accompagnement personnalisé et bénéficient du soutien de structures existantes pour assurer une intégration réussie dans le marché du travail. Ce projet s'inscrit dans une démarche à long terme pour garantir la pérennité des emplois créés et le bien-être des travailleurs.

Objectif : Offrir des emplois adaptés aux compétences des chômeurs de longue durée.

Action :

- ☐ S'engager à souscrire à toutes possibilités d'appels à projet concernant les contrats à durée indéterminée (CDI) financées par la Région Wallonne tel que le projet de territoire zéro chômeur.

#### 1.2. Réinsertion

- Accompagner la réinsertion des personnes en difficulté ou éloignées de l'emploi. Ce processus comprend un ensemble de mesures visant à aider ces personnes à retrouver un emploi stable et durable. Il inclut des conseils personnalisés, une évaluation des compétences, des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail et un soutien psychologique pour surmonter les obstacles personnels et professionnels.

Objectif : Aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail stable.

Actions :

- ☐ Proposer des conseils personnalisés, des évaluations de compétences, et des programmes de formation adaptés en collaborant activement avec la Maison de l'emploi et l'École industrielle. –

**Quid du PCS et au CPAS qui sont des acteurs incontournables... Identifiés dans la Déclaration de Politique Régionale ?**

Réactualisation des formations à l'École industrielle. Cette initiative vise à mettre à jour et à adapter les formations proposées afin de mieux répondre aux exigences actuelles du marché de l'emploi. Les formations réactualisées permettront aux participants d'acquérir des compétences pertinentes et recherchées, augmentant ainsi leurs chances de réinsertion professionnelle. L'accent sera mis sur les secteurs en croissance et les nouvelles technologies pour garantir une meilleure employabilité des personnes formées.

Objectif : Adapter les formations aux exigences actuelles du marché de l'emploi.

**L'école Industrielle le fait chaque année, de plus, les métiers en pénuries sont identifiés majoritairement dans le bâtiment et l'Horeca. Précisément deux secteurs pour lesquels les projets du Bon grain et du site de la piscine de Tamines répondront en bonne partie aux besoins de formation.**

Action :

- Mettre à jour les programmes de formation pour inclure les secteurs en croissance et les nouvelles technologies.

#### 1.3. Accompagnement de nos jeunes

- Créer un club de parrains pour accompagner individuellement les jeunes en recherche d'emploi. Ce club serait composé de professionnels expérimentés et bénévoles, issus de divers secteurs d'activité, prêts à partager leurs connaissances et leur réseau. Chaque jeune serait jumelé avec un parrain ou une marraine qui lui offrirait des conseils personnalisés, un soutien moral et une orientation professionnelle. L'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes en leur fournissant des outils concrets pour réussir leurs entretiens, rédiger des CV percutants, et développer des compétences essentielles. Les rencontres régulières et les ateliers organisés par le club permettraient aux jeunes de gagner en confiance et de mieux appréhender le monde du travail.

**C'est en grande partie le rôle déjà joué par le Forem et les autres organismes de mise à l'emploi.**

Objectif : Faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes.

Actions :

- Jumeler chaque jeune avec un parrain ou une marraine expérimentée pour offrir des conseils et un soutien moral.
- Organiser des ateliers et des rencontres régulières pour développer les compétences professionnelles des jeunes.

#### 1.4. Emplois publics

- Sur base de démarches volontaires, mettre en place une politique de réduction collective du temps de travail dans les emplois publics, visant à partager le travail de manière plus équitable tout en maintenant la qualité des services offerts. Cette réduction du temps de travail s'accompagnerait d'une embauche compensatoire, c'est-à-dire que les heures de travail réduites seraient compensées par le recrutement de nouveaux employés. Cela permettrait de créer de nouveaux emplois, de réduire le chômage et de prévenir l'épuisement professionnel des employés existants. Cette mesure nécessite une réorganisation des horaires et une planification stratégique pour garantir la continuité des services publics sans interruption.

Objectif : Partager le travail de manière équitable tout en maintenant la qualité des services publics.

Actions :

- Réduire le temps de travail avec une embauche compensatoire pour créer de nouveaux

emplois.

**Quelles seraient les modalités ? Diminution du temps de travail avec maintien des droits acquis ?**

**Quid des salaires des temps partiels embauchés en compensation ? Cela impliquerait-il une extension des heures d'ouverture de l'administration ?**

- Réorganiser les horaires pour garantir la continuité des services publics.

#### 1.5. ETA

- Envisager et encourager la relance d'une Entreprise de Travail Adapté (ETA) sur notre territoire. Les ETA sont des structures spécialement conçues pour offrir des emplois aux personnes en situation de handicap et de maladies de longue durée ou chroniques, leur permettant ainsi de s'intégrer dans le monde du travail de manière valorisante et productive. La relance d'une telle structure impliquerait une collaboration étroite avec les autorités locales, les associations spécialisées et les entreprises pour créer un environnement de travail inclusif et adapté. Cela comprendrait la mise en place de formations spécifiques, l'adaptation des postes de travail et un soutien continu pour garantir le succès et la durabilité de ces initiatives. La création d'une ETA contribuerait non seulement à réduire le taux de chômage parmi les personnes en situation de handicap, mais aussi à renforcer la cohésion sociale et économique de notre commune.

Objectif : Offrir des emplois aux personnes en situation de handicap.

Actions :

- Collaborer avec les autorités locales, les associations spécialisées, et les entreprises pour créer un environnement de travail inclusif et adapté.
- Mettre en place des formations spécifiques et adapter les postes de travail pour garantir le succès des initiatives.

## 2. Commerce

### 2.1. Dynamisation du commerce local

**C'est en grande partie, le rôle confié à l'ADL**

- Entreprendre une politique visant à attirer de nouveaux commerces dans nos centres villes et dans les entités en favorisant l'implantation de commerces de proximité de qualité. Cette politique inclurait :

- Une réévaluation du type de commerces à attirer, en se concentrant sur les artisans, les spécialistes et autres commerçants qui apportent une valeur ajoutée à la commune.
- Une démarche proactive dans la recherche de commerces pour notre commune, en établissant des contacts avec des entrepreneurs et des investisseurs potentiels pour encourager leur

installation.

- Une attention particulière à la redynamisation du centre de Taminés, en développant des initiatives spécifiques pour revitaliser cette zone clé.

**25.000.000 d'Euros sont prévus pour la redynamisation de Taminés ! Qui peut encore l'ignorer de bonne foi ?**

Objectif : Dynamiser l'économie locale.

Actions :

- Réévaluer le type de commerces à attirer et se concentrer sur ceux apportant une valeur ajoutée.

**Ceci ne va-t-il pas à l'encontre des principes de neutralité et de non-discrimination de la fonction publique ?  
Le pouvoir politique peut-il légalement restreindre les capacités d'entreprendre sur son territoire ?**

- Établir des contacts avec des entrepreneurs et des investisseurs pour encourager leur installation.  
- Relancer des comités de commerçants dynamiques,

**C'est aux commerçants d'en décider, et peu sont demandeurs.**

qui joueront un rôle crucial dans l'animation et la promotion des zones commerciales. Ces comités pourraient organiser des événements, proposer des formations, et servir de plateforme de dialogue entre les commerçants et les autorités locales.

Objectif : Animer et promouvoir les zones commerciales.

Action :

- Organiser des événements, proposer des formations, et faciliter le dialogue entre les commerçants et les autorités locales.  
- Poursuivre l'accompagnement des commerçants en partenariat avec l'Agence de Développement Local (ADL). Cet accompagnement inclurait des conseils en gestion, des aides à l'investissement et un soutien personnalisé pour chaque commerçant afin de favoriser leur succès et leur pérennité.

Objectif : Favoriser le succès et la pérennité des commerces.

Action :

- Offrir des conseils en gestion, les orienter vers les différentes aides à l'investissement et un



soutien personnalisé pour chaque commerçant.

- Multiplier et renforcer les animations commerciales pour attirer les clients et dynamiser les zones commerciales. Cela pourrait inclure des marchés, des fêtes de quartier, des promotions spéciales et d'autres événements attractifs.

Objectif : Attirer les clients et dynamiser les zones commerciales.

Action :

- Organiser des marchés, fêtes de quartier, promotions spéciales, et autres événements attractifs.

- Réinventer le marché taminois qui compte énormément à ses habitants en tenant compte des réalités sociales actuelles et en proposant une solution tout à fait innovante. Pour ce faire, notre proposition se fonde sur la tenue d'un marché au cœur de Tamines, en fin de journée,

**Cela a déjà été étudié et implique de nombreuses heures supplémentaires aux équipes communales qui travaillent en heures supplémentaires pour bloquer et débloquer la zone, nettoyer, placer, ...**

**De plus, tous les maraîchers ne sont pas spécialement demandeurs, ils préparent déjà le jour suivant, car ils commencent très tôt.**

afin que le plus grand nombre de notre population puisse s'y rendre. Outre cet horaire ajusté, nous pourrions également imaginer la présence d'artisans locaux et de points de restauration (food-truck, stand divers, etc.) pour en agrémenter le concept. Par ailleurs, selon notre perspective de démocratie participative, nous serions tout à fait enclins à consulter notre population pour élaborer ce projet sur base des idées collectives et redonner son panache d'antan à notre cher marché.

Objectif : Transformer l'actuel marché du vendredi matin en une version plus conviviale et accessible au plus grand nombre de la population.

Action :

- Transformer le marché du vendredi matin en un marché de produits locaux en fin de journée. - Encourager la rénovation des devantures des commerces pour améliorer l'esthétique des centres-villes et attirer davantage de clients. Cela pourrait inclure un projet collectif afin d'uniformiser, rénover et moderniser l'aspect visuel des centres-villes, en y incluant des conseils en design.

Objectif : Améliorer l'esthétique des centres-villes.

Action :

- Proposer des conseils en design pour rénover les devantures des commerces ou un projet collectif pour uniformiser et sublimer les devantures des commerces.
- Envisager l'étude d'une halle couverte qui servirait de lieu central pour les commerçants

et les événements, offrant un espace flexible et abrité pour diverses activités commerciales et communautaires.

Objectif : Offrir un espace flexible et abrité pour les activités commerciales et communautaires.

Action :

- Envisager un lieu central pour les commerçants et les événements.
  - Développer une "maternité de futurs commerces" qui serait une structure d'incubation pour les nouveaux commerçants. Ce projet fournirait des locaux, des conseils en gestion et des services de soutien pour aider les nouveaux commerces à démarrer et à se développer.

Objectif : Soutenir les nouveaux commerçants dans leurs débuts.

Action :

- Fournir des locaux, des conseils en gestion, et des services de soutien pour aider les nouveaux commerces à démarrer.

**Ce projet a déjà existé et n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Le projet s'appelait "vitrines partagées". Concernant les aides plusieurs projets de l'ADL existent : Créashop et Objectif proximité notamment. A cela, il convient d'ajouter les pop up stores**

- Créer une agence dédiée à la gestion et à la location des rez-de-chaussée non occupés. Cette agence aurait pour mission de recenser les espaces vacants, de promouvoir leur location auprès de potentiels locataires, et de proposer des conditions avantageuses pour encourager l'installation de nouveaux commerces. Elle agirait également comme intermédiaire entre les propriétaires et les commerçants, facilitant ainsi la mise en relation et les démarches administratives.

Objectif : Optimiser l'utilisation des espaces vacants.

Action :

- Recenser les espaces vacants, promouvoir leur location et proposer des conditions avantageuses pour encourager l'installation de nouveaux commerces.

**Tous les propriétaires ne sont effectivement pas demandeurs et préfèrent ne pas scinder leur immeuble par exemple. De plus, certains semblent attendre la rénovation de Tamines afin de réaliser une plus-value locative.**

### 3. Entreprendre

- Soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprendre en créant des programmes de mentorat, des concours d'innovation et en offrant des incitants et avantages financiers aux startups et aux jeunes entreprises. Cela inclut également l'organisation de conférences et d'ateliers pour encourager l'innovation et le développement de nouveaux projets.

Objectif : Encourager la création et le développement de nouvelles entreprises.

Actions :

- Créer des programmes de mentorat et des concours d'innovation.
- Organiser des conférences et des ateliers pour encourager l'innovation et le développement de nouveaux projets.
- Renforcer les relations et la proximité avec les entreprises, les artisans et les commerçants par le biais de réunions régulières, de forums de discussion et de partenariats publics-privés. Cela permettrait de mieux comprendre leurs besoins et de les intégrer dans les décisions locales.

Objectif : Mieux comprendre leurs besoins et les intégrer dans les décisions locales.

Action :

- Organiser des réunions régulières, des forums de discussion et des partenariats publics-privés. - En collaboration avec le Bureau Économique de la Province (BEP), augmenter le taux d'occupation de nos zonings industriels en développant des stratégies d'attraction pour de nouvelles entreprises et en améliorant les infrastructures existantes pour répondre aux besoins spécifiques des secteurs ciblés.

**Même si seuls les hall « Food is life » sont visibles physiquement sur Sainte-Eugénie. Tous les autres terrains font l'objet d'une procédure d'acquisition et aboutiront, à brève échéance, à une utilisation intégrale du site.**

Objectif : Attirer de nouvelles entreprises et améliorer les infrastructures existantes.

Action :

- Collaborer avec le Bureau Économique de la Province (BEP) pour développer des stratégies d'attraction et améliorer les infrastructures.
- Veiller à ce que les sociétés de recyclage existantes respectent les normes établies dans leurs permis d'environnement

**C'est fait mais cette veille appartient surtout au SPW**

afin de répondre aux attentes des citoyens en matière de réduction des nuisances. Ne pas se limiter uniquement à l'implantation d'entreprises de recyclage de déchets afin que Sambreville ne devienne pas exclusivement une commune dédiée à ce secteur

d'activité et puisse héberger d'autres entreprises plus innovantes et plus créatrices d'emplois.

Objectif : Réduire au maximum les nuisances environnementales et de santé publique et diversifier le type d'activités présentes sur notre territoire.

Actions :

- ☐ Procéder à des contrôles systématiques de respect des normes de pollution pour les entreprises existantes.

**C'est le rôle du Département Police et Contrôles du SPW, que nous avons alerté d'initiative. Nous sommes par ailleurs sur un site privé, si on parle des nuisances sur le site de Saint-Gobain, maintes fois évoquées.**

- ☐ Établir des exigences plus strictes concernant les normes environnementales.
- ☐ Ne pas réduire Sambreville à une commune exclusivement dédiée à des sociétés de recyclage en limitant la délivrance de nouveaux permis d'environnement pour les entreprises de gestion des déchets.

**Seules 2 entreprises, sur toutes les nouvelles entreprises qui se sont implantées au cours de la législature qui s'achève (+de40), exploitent la filière déchets. Nous répondons aux attentes concernant les nuisances, tous les dossiers sont en cours auprès du DPC et les études olfactives réalisées.**

- Proposer aux entreprises qui s'installent des conventions d'objectifs pour l'embauche de jeunes et l'accueil de stagiaires. Ces conventions pourraient inclure des objectifs clairs en matière de formation, de stages et d'emplois pour les jeunes, garantissant leur intégration sur le marché du travail.

Objectif : Garantir l'intégration des jeunes sur le marché du travail.

Action :

- ☐ Inclure des objectifs clairs en matière de formation, de stages et d'emplois pour les jeunes. - Offrir aux jeunes de notre territoire un temps de réflexion sur leurs orientations professionnelles en organisant des journées de découverte des métiers de demain, en collaboration avec le Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP). Ces journées incluraient des ateliers pratiques, des rencontres avec des professionnels et des visites d'entreprises.

Objectif : Aider les jeunes à réfléchir à leur orientation professionnelle.

**Nous avons un Centre d'Insertion Socio Professionnelle performant**

Action :

- Organiser des ateliers pratiques, des rencontres avec des professionnels et des visites d'entreprises en collaboration avec le Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP).

**Cela existe, Il y a eu plusieurs salons spécifiques aux métiers du bâtiment ainsi qu'un salon plus généraliste, collaboration entre la ville, la MJ, le FOREM, l'ISP et le PCS. (Salon Job meeting)**

- Défendre l'emploi local en continuant à privilégier le savoir-faire des entreprises locales, notamment en incluant des critères sociaux et environnementaux dans tous les marchés publics passés par la Commune. Cela pourrait inclure des critères tels que l'impact environnemental, la contribution à l'économie locale et les pratiques de travail équitables.

Objectif : Soutenir l'économie locale et promouvoir des pratiques de travail équitables.

Action :

- Inclure des critères sociaux et environnementaux dans tous les marchés publics passés par la Commune.
- Aider au rapprochement de petites sociétés pour leur permettre de répondre à de plus grands appels à projets en mutualisant leurs ressources et leurs compétences.

Objectif : Mutualiser les ressources et les compétences.

Action :

- Faciliter les collaborations entre petites entreprises pour qu'elles puissent participer à de plus grands projets.
- Être à l'écoute et accompagner les indépendants, les investisseurs et les PME dans toutes leurs démarches administratives, urbanistiques, etc., via l'Agence de Développement Local (ADL). Cette assistance pourrait inclure des services de conseil, des formations et un soutien logistique pour faciliter leurs opérations.

Objectif : Faciliter les opérations des entreprises locales.

Action :

- Fournir des services de conseil, des formations et un soutien logistique via l'Agence de Développement Local (ADL).

**L'ADL le fait déjà, c'est là un de ses rôles principaux.**

- Encourager la mise en place, via des acteurs privés, d'un espace co-working dynamique et attrayant. Soutenir les entreprises en création et les indépendants isolés grâce à un espace de coworking qui offrirait des bureaux partagés, des salles de réunion et des

services communs, créant ainsi une communauté de soutien et de collaboration.

Objectif : Créer une communauté de soutien et de collaboration.

Action :

- Offrir des bureaux partagés, des salles de réunion et des services communs.
  - Développer des opérations d'information sur les carrières, les études supérieures et les métiers en pénurie pour orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les secteurs en demande. Ces opérations pourraient inclure des salons de l'emploi, des conférences et des sessions d'orientation professionnelle.

**CréaSambre est une des possibilités pour offrir ces services et permet la mise en commun de locaux, même s'il ne s'agit pas d'un espace de coworking à proprement parler. D'autres initiatives privées ont avorté, par manque d'intérêt ou d'équilibre financier du projet.**

Objectif : Orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les secteurs en demande.

Action :

- Organiser des salons de l'emploi, des conférences et des sessions d'orientation professionnelle.
  - Promouvoir l'économie circulaire et de services en soutenant des initiatives environnementales et durables, telles que :
- L'implantation d'une antenne de la ressourcerie namuroise à Sambreville pour encourager le réemploi et la réduction des déchets.
  - Développer des centrales d'achats pour optimiser les coûts et améliorer l'efficacité des achats pour les entreprises locales. Cela inclurait des initiatives telles que :
- La thermographie du territoire pour identifier les besoins en isolation et en efficacité énergétique.
- L'organisation d'un salon de l'isolation et de l'énergie pour promouvoir les solutions innovantes et les bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique.

Objectif : Réduire les coûts et améliorer l'efficacité des achats pour les entreprises locales. Action :

- Organiser des initiatives telles que la thermographie du territoire pour identifier les besoins en isolation et en efficacité énergétique.

**Cette technique est déjà utilisée, à l'échelle du particulier, le coût serait sûrement exorbitant si la Ville devait le financer pour chaque habitation**

- Relancer un club des entrepreneurs

**Un club d'entrepreneurs (le CE-SAM) a déjà existé, animé par le BEP, mais a suscité peu d'intérêt lorsque les protagonistes ont réalisé qu'ils devaient s'impliquer et dégager du temps pour le faire vivre. Il existe toujours sur papier mais n'a plus de Président ni de secrétaire.**

pour favoriser le réseautage, l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les entrepreneurs locaux. Ce club pourrait organiser des rencontres régulières, des ateliers et des événements pour dynamiser le tissu entrepreneurial de la région.

Objectif : Dynamiser le tissu entrepreneurial de la région.

Action :

- ☐ Organiser des rencontres régulières, des ateliers et des événements pour l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les entrepreneurs locaux.

## 4. Patrimoine

### 4.1. Revalorisation du patrimoine

- Revaloriser le grand et le petit patrimoine de notre commune en mettant en œuvre des programmes de restauration et de préservation en organisant des événements pour faire découvrir ces trésors aux habitants et aux visiteurs.

Objectif : Préserver et promouvoir le patrimoine local.

Actions :

- ☐ Mettre en œuvre des programmes de restauration et de préservation.
- ☐ Organiser des événements pour faire découvrir ces trésors aux habitants et aux visiteurs. - Restaurer et entretenir l'ensemble du patrimoine de nos villages et de nos quartiers (fontaines, chapelles, etc.) en impliquant les citoyens, les comités de quartier et de village. Cette initiative vise à renforcer le sentiment d'appartenance et à encourager la participation citoyenne dans la préservation du patrimoine local.

Objectif : Renforcer le sentiment d'appartenance et encourager la participation communautaire.

Action :

- ☐ Impliquer les citoyens, les comités de quartier et de village dans l'entretien des monuments historiques.
- Assurer l'entretien de l'ensemble des monuments historiques et patriotiques pour assurer leur conservation et leur mise en valeur. Cela inclut des inspections régulières, des travaux de restauration nécessaires et la protection contre les dégradations.

Objectif : Préserver les monuments historiques et patriotiques.

Action :

- Procéder aux travaux de restauration nécessaires pour les monuments ayant besoin d'une nouvelle jeunesse.

- Créer un volet patrimoine (architectural, industriel, végétal, etc.) dans le plan local d'aménagement du territoire afin d'identifier, préserver et mettre en valeur des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation ou de disparition. Ce volet permettra de formaliser les actions de préservation et de garantir une approche cohérente et durable.

Objectif : Identifier, préserver et mettre en valeur les monuments et éléments remarquables.

Action :

- Établir des actions de préservation et garantir une approche cohérente et durable. - Mettre en place des actions pédagogiques récurrentes autour de la mémoire et du patrimoine, telles que des visites guidées, des ateliers éducatifs et des projets scolaires.

Ces initiatives visent à sensibiliser les jeunes et les citoyens à l'importance de la conservation du patrimoine et à leur faire découvrir l'histoire locale.

Objectif : Sensibiliser les jeunes et les citoyens à l'importance de la conservation du patrimoine.

Action :

- Organiser des visites guidées, des ateliers éducatifs et des projets scolaires. - Installer de nouvelles bornes thématiques dans les rues sur le patrimoine et l'histoire de Sambreville pour offrir aux habitants et aux visiteurs une meilleure compréhension de l'histoire locale. Ces bornes peuvent inclure des informations historiques, des anecdotes, des cartes interactives et des codes QR pour accéder à du contenu numérique supplémentaire.

Objectif : Offrir aux résidents et aux visiteurs une meilleure compréhension de l'histoire locale.

Action :

- Créer des bornes avec des informations historiques, des anecdotes, et des cartes interactives. - Envisager de nouveaux usages pour les édifices existants non ou sous-exploités, en envisageant leur reconversion partielle ou totale pour offrir un cadre de vie adapté et de qualité aux habitants. Cette démarche peut inclure des consultations publiques pour recueillir des idées et des propositions de réaffectation.

Objectif : Offrir un cadre de vie adapté et de qualité aux habitants.

Action :

- Envisager leur reconversion partielle ou totale pour des usages communautaires. - Envisager la digitalisation du patrimoine culturel en créant des archives numériques, des visites



virtuelles et des applications mobiles. La digitalisation permet de préserver le patrimoine et de le rendre accessible à un public plus large, tout en offrant des outils éducatifs innovants.

Objectif : Préserver et rendre accessible le patrimoine à un public plus large.

Action :

- Créer des archives numériques, des visites virtuelles et des applications mobiles. —

**L'archive numérique existe et est gérée par notre bibliothèque via le projet « Biblioteca digitalia »**

Mettre en place des actions innovantes afin de rendre le patrimoine culturel accessible au plus grand nombre. L'objectif est d'attirer de nouveaux publics et de sensibiliser les citoyens à la richesse et à la diversité de leur patrimoine. Ces actions peuvent inclure des visites animées, des visites dégustatrices, des expositions d'artistes, des festivals, des conférences et des ateliers interactifs.

Objectif : Attirer de nouveaux publics et sensibiliser les citoyens à la richesse de leur patrimoine.

Action :

- Organiser des visites animées, des expositions, des festivals, des conférences et des ateliers interactifs.
- Restaurer l'ensemble de nos monuments commémoratifs, dont certains ont grand besoin d'une nouvelle jeunesse, pour préserver la mémoire collective et honorer les événements et personnes historiques importants de notre commune.

Objectif : Préserver la mémoire collective et honorer les événements et personnes historiques.

Action :

- Effectuer les travaux de restauration nécessaires pour les monuments ayant besoin d'une nouvelle jeunesse.

## **5. Économie Sociale**

### **5.1. Créer un écosystème favorable**

- Établir un environnement propice à la création et au développement de nouveaux projets en économie sociale, en offrant des incitations fiscales, des subventions et des espaces dédiés.

**Comment ceci serait-il financé ?**

Objectif : Promouvoir la création et le développement de projets d'économie sociale.

Action :

- Offrir des incitations fiscales, des subventions et des espaces dédiés.

#### 5.2. Former un comité de pilotage

- Mettre en place un comité de pilotage dédié à l'économie sociale, dirigé par l'échevin des affaires sociales, pour coordonner les efforts et les initiatives locales.

Objectif : Coordonner les efforts et les initiatives locales en économie sociale.

Action :

- Mettre en place un comité de pilotage dirigé par l'échevin des affaires sociales.

#### 5.3. Créer une mission dédiée

- Instituer un poste de responsable « économie sociale » au sein du Plan de Cohésion Sociale de Sambreville pour superviser et promouvoir les initiatives en économie sociale.

Objectif : Superviser et promouvoir les initiatives en économie sociale.

Action :

**Le PCS et le CPAS et l'ADL coordonnent l'économie sociale et nos pôles d'économie sociale et solidaire fonctionnent.**

- Créer ce poste au sein du Plan de Cohésion Sociale de Sambreville.

#### 5.4. Politique d'affectation des postes Article 60 et 61

- Affecter les postes d'article 60 et 61 aux entreprises de l'économie sociale qui s'engagent à offrir des contrats à durée indéterminée (CDI) aux travailleurs après leur période d'insertion.

Objectif : Garantir des opportunités d'emplois stables pour les travailleurs en réinsertion.

Action :

- Offrir des contrats à durée indéterminée après la période d'insertion.

#### 5.5. Réserve dans les marchés publics

- Imposer une réserve de x % dans les marchés publics de la commune pour les entreprises de l'économie sociale, garantissant ainsi leur participation et soutien.

Objectif : Assurer leur participation et soutien.

Action :

- Allouer un pourcentage des marchés publics aux entreprises de l'économie sociale.

**Les marchés publics ont déjà des critères sociaux... Par ailleurs, on peut consulter les fournisseurs locaux, prévoir un critère de proximité pour limiter les coûts de transports et de livraison, par exemple.**

## 5.6. Enveloppe financière dédiée

- Allouer une enveloppe financière spécifique pour soutenir des projets d'économie sociale innovants et à fort impact local.

Objectif : Soutenir des projets à fort impact local.

Action :

- ☐ Mettre en place des fonds dédiés pour financer ces initiatives.

## 5.7. Soutien à deux secteurs d'activités prioritaires

### 1. Récupération et réemploi

- Collaborer avec des acteurs connus tels que les Compagnons Dépanneurs, Oxfam, le groupe Terre, les Petits Riens et les ressourceries pour promouvoir la récupération, le réemploi et la réparation des biens.

### 2. Habitat et services d'aides à la personne

- Soutenir les entreprises d'économie sociale et d'insertion qui offrent des services nécessaires aux citoyens, comme les titres-services, les travaux intérieurs et extérieurs, et le jardinage.

Objectif : Promouvoir une alimentation locale et durable, la récupération, le réemploi et la réparation des biens.

Actions :

- ☐ Encourager la création de magasins coopératifs.
- ☐ Soutenir les entreprises d'économie sociale et d'insertion qui offrent des services comme les titres-services, les travaux intérieurs et extérieurs, et le jardinage.

## 5.8. Prolonger la durée de vie des ressources

- Mettre en place des stratégies pour repenser, réduire, réutiliser, réparer, et enfin recycler les ressources, en intégrant ces principes dans les politiques locales.

Objectif : Intégrer les principes de l'économie circulaire dans les politiques locales.

Action :

- ☐ Promouvoir la réduction, la réutilisation, la réparation et le recyclage des ressources.

## 5.9. Créer des emplois locaux

- Promouvoir le secteur de la réparation et du réemploi pour créer des emplois locaux, estimant qu'un travailleur dans ce secteur peut générer de nombreux emplois.

Objectif : Estimer qu'un travailleur dans ce secteur peut générer de nombreux emplois.

Action :

- ☐ Encourager la création d'entreprises de réparation et de réemploi.

## 5.10. Relancer le comité de pilotage sur l'économie sociale

- Revitaliser l'initiative de création d'un comité de pilotage sur l'économie sociale, incluant

les entreprises du secteur et le CPAS, avec un engagement ferme des autorités communales.

Objectif : Revitaliser l'initiative de création d'un comité de pilotage sur l'économie sociale.

Action :

- Inclure les entreprises du secteur et le CPAS, avec un engagement ferme des autorités communales.

#### 5.11. Intégration dans le quotidien

- Intégrer l'économie sociale dans le quotidien de Sambreville en assurant que les projets et les initiatives locales contribuent à une société plus juste et solidaire.

Objectif : Assurer que les projets et initiatives locales contribuent à une société plus juste et solidaire.

Action :

- Favoriser l'inclusion des principes de l'économie sociale dans les politiques et les pratiques locales.

## Trouvez ci-dessous l'intégralité du programme de social :

### Troisième Chapitre : Une commune solidaire et inclusive

#### 1. Famille

- Simplifier les démarches administratives : rendre plus conviviale et faciliter les démarches administratives sur le site Internet de la ville pour une meilleure accessibilité aux familles.

Objectif : Faciliter l'accès aux services communaux pour les familles.

Action :

- Développer une interface en ligne conviviale pour les démarches administratives. —

**Le nouvel E-guichet pour les documents état-civil et population est déjà actif. Le nouveau site WEB devrait pouvoir offrir d'autres services, à terme.**

Développer des outils d'information et de soutien à la parentalité : Créer des ressources et des programmes spécifiques pour répondre aux besoins des jeunes parents, des familles monoparentales et recomposées.

Objectif : Offrir un soutien adapté suivant les configurations familiales.

Action :

- Développer une brochure reprenant les informations utiles pour les jeunes parents, familles monoparentales et recomposées.
- Promouvoir la cohésion sociale et le partage entre les générations à travers des lieux dédiés.

Objectif : Favoriser les interactions entre générations.

Action :

- Aménager des lieux dédiés à la cohésion sociale et au partage entre les générations. —

### **Travail réalisé par le PCS depuis des années...**

Impliquer les enfants et les familles dans la conception de projets les concernant :

Encourager la participation citoyenne pour que les infrastructures répondent aux besoins réels des utilisateurs.

Objectif : Inclure la participation citoyenne des familles et des enfants dans les projets communaux.

Action :

- Permettre aux familles de s'exprimer et de donner leurs avis dans les différents projets portés par la Ville.
- Faire de notre commune une amie des Familles (Family-friendly).

Objectif : Améliorer la qualité de vie des familles par les services qu'elle peut mobiliser et mettre à leur disposition, par l'environnement qu'elle peut aménager, par les initiatives qu'elle prend pour le mieux vivre-ensemble.

Actions :

- Prendre systématiquement des décisions favorables aux familles dans toutes les politiques transversales communales.

**Qu'entend-on par "décision favorable aux familles ?" Toutes les décisions sont prises dans l'intérêt général, et donc à fortiori, celui des familles.**

- Créer des aires de jeux intergénérationnelles et des agoras le plus près possible des zones d'habitations.

**Il y en a déjà, notamment les zones de fitness outdoor qui sont prévues pour tous les âges, celle de Moignelée en est une belle illustration**

- Identifier, mobiliser et soutenir les ressources du territoire pour répondre aux demandes croissantes des familles (accueil extrascolaire, services à domicile, services de répit, enfants

malades ou en situation de handicap, personnes dépendantes ...).

**Il faut des agréments pour la plupart de ces structures, il ne suffit donc pas d'avoir les financements...**

- ☐ Davantage intégrer dans les décisions communales l'impact sur le bien-être des enfants et des jeunes ainsi que leur émancipation.
  - ☐ Encourager et faciliter les initiatives intergénérationnelles (logements, lieux de rencontres et d'activités ...).
  - ☐ Organiser une journée « salon des familles » regroupant toutes les associations et organisations actives au niveau local dans le secteur de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture, des aînés, etc...
- Plan de lutte contre les violences familiales : Élaborer et communiquer des plans d'actions pour prévenir et combattre les violences au sein des familles.

Objectif : Prévenir et combattre les violences domestiques.

Action :

- ☐ Élaborer et communiquer des plans d'actions spécifiques.

## **2. Tout-petits**

- Développer et favoriser l'offre de garde : Créer plus de places en crèches, surtout dans les quartiers et avec des horaires adaptés pour les parents travaillant en horaires décalés. Soutenir les crèches indépendantes et mobiles !

**Le plan cigogne est en cours : 93 places de plus, nombre de place doublé ! (+ 42 places à l'hôpital).  
3 nouvelles crèches sur 3 implantations. Cela a été largement communiqué par voie de presse, brochure FEDER, réseaux, Conseil communal ...  
Nous répondrons à 100% de la demande en terme de taux de couverture !**

Objectif : Répondre aux besoins de garde des tout-petits.

Actions :

- ☐ Aider à la création de plus de places en crèches avec des horaires adaptés.
- ☐ Aider les institutions comme IDEF et IMAJE.

**Nous les aidons déjà, si l'on parle de financements supplémentaires, par quels moyens ?**

- Soutenir un projet de crèches inter-entreprises : Faciliter la création de crèches partagées par plusieurs entreprises.

Objectif : Faciliter la garde d'enfants pour les parents travaillant.

Action :

- Promouvoir la création de crèches partagées par plusieurs entreprises. - Créer une crèche intergénérationnelle : Promouvoir des interactions entre les jeunes enfants et nos aînés.

**Une des trois nouvelles crèches (projet en cours) se trouvera sur le site de la Maison de Repos la Sérénité**

Objectif : Favoriser les interactions entre les jeunes enfants et les personnes âgées.

Action :

- Développer des crèches où les enfants et les seniors peuvent interagir. - Développer l'accueil après-scolaire : Proposer des activités comme les écoles des devoirs.

**L'école des devoirs existe et fonctionne bien, la volonté est, si c'est possible, d'étendre le service**

Objectif : Proposer des activités périscolaires qualitatives.

Action :

- Offrir des activités comme les écoles des devoirs.  
- Augmenter le nombre d'espaces verts dans les quartiers.

Objectif : Offrir des lieux de détente et/ou de jeux.

Action :

- Créer des espaces verts accessibles à pied à tous les habitants.  
- Adapter les centres-villes aux enfants : Réfléchir l'urbanisme pour répondre à leurs besoins.

Objectif : Rendre les espaces urbains plus accueillants pour les enfants.

Action :

- Réfléchir à l'urbanisme pour répondre aux besoins des jeunes.

### **3. Jeunesse**

- Soutenir les mouvements de jeunesse : Envisager de nouveaux locaux ou rénover ceux existants.

Objectif : Envisager de nouveaux locaux ou rénover ceux existants pour les mouvements de jeunesse.

Actions :

- Identifier les besoins spécifiques des mouvements de jeunesse en matière d'infrastructure.

**Nous procédons au transport de leur matériel jusqu'aux différents lieux de camps, gratuitement et ce, chaque année, depuis longtemps. Pour ce qui concerne les locaux, la**

**plupart sont privés donc aucune intervention de la ville n'est possible sur un patrimoine ne lui appartenant pas.**

Établir un plan de financement pour de nouveaux locaux et/ou la rénovation des locaux existants.

- Collaborer avec les associations de jeunesse pour définir les priorités et les urgences. - Promouvoir les activités de la Maison des Jeunes en parfaite collaboration avec les organisations de jeunesse.

Objectif : Accroître et améliorer le soutien aux organisations de jeunesse.

Actions :

- Augmenter les subventions pour les programmes jeunesse.

**Il s'agit d'une compétence de la FWB**

- Offrir des formations et des ressources aux animateurs de jeunesse.
- Organiser des campagnes de communication pour promouvoir les activités de la Maison des Jeunes.

**La Maison des jeunes est responsable de sa propre communication, et le fait déjà très bien. A ce titre, nous devrions gérer la communication de l'ensemble des associations du territoire.**

- Activités périscolaires avec la Maison des Jeunes afin de proposer des activités qui aident à la réussite scolaire et à la citoyenneté.

Objectif : Offrir des activités visant à une meilleure réussite scolaire et au renforcement du sentiment citoyen.

**Les actions de la MJ doivent correspondre à leur plan d'actions quadriennal, lié au classement de la MJ reconnu par la FWB**

Actions :

- Développer des programmes de tutorat et de mentorat pour les jeunes.
- Organiser des ateliers sur la citoyenneté et les compétences de vie.

**Aspect déjà abordé dans les cours de citoyenneté d'une part et par les associations comme la MJ, le CRAC's, Excepté jeunes, ...**

- Collaborer avec les écoles pour aligner les activités périscolaires avec les objectifs éducatifs. - Conseil participatif des jeunes : Impliquer davantage nos citoyens de demain aux enjeux publics, les initier au fonctionnement d'une commune et les intégrer à la vie publique.

Objectif : Rendre le conseil des jeunes plus engageant.

Actions :



- ☐ Introduire des méthodes de participation innovantes et numériques.
- ☐ Organiser des séances de brainstorming et des ateliers collaboratifs.
- ☐ Assurer un suivi régulier et la mise en œuvre des propositions des jeunes. - Service d'éducateurs de rues, ancrer le service dans nos différents quartiers afin d'aborder différentes problématiques au départ de l'espace public.

Objectif : Être présent dans la rue et disponible pour nos concitoyens afin d'analyser les problématiques de chaque quartier, se réinventer et proposer des idées à partir des constats faits sur le terrain.

**Le PCS dispose d'éducateurs de rue, nos Gardiens De la Paix jouent également un rôle préventif, en bonne collaboration avec le PCS (exemple des rassemblements près de la passerelle)**

Actions :

- ☐ Recruter et former des éducateurs de rues spécialisés.

**Que veut dire "spécialisé" ? que les compétences des agents actuellement en place ne sont pas suffisantes ? Et spécialisés en quoi ?**

- ☐ Mettre en place des programmes d'intervention ciblés dans les zones identifiées.
- ☐ Proposer une écoute et un accompagnement des jeunes en décrochage, entrer en contact avec ceux qui ne viennent pas chercher de l'aide spontanément et les orienter vers les services adéquats.

**C'est, encore une fois, un travail réalisé par le PCS**

- ☐ Renforcer le rôle d'interface entre la population et les services communaux. - Créer des lieux dédiés aux jeunes : Installer des skate parks, parcours (free run), murs à graffitis, etc...

**Plusieurs projets sont déjà envisagés (skateparc, street workout) Par ailleurs, plusieurs espaces sportifs extérieurs (fitness outdoor, agoras) ont été développés**

Objectif : Augmenter les initiatives afin que les jeunes prennent leur place en ville en aménageant des espaces mieux adaptés à leur intention et en les impliquant dans leur conception.

Actions :

- ☐ Identifier les emplacements appropriés pour les nouvelles installations.
- ☐ Collaborer avec les jeunes pour concevoir et aménager les espaces.
- ☐ Assurer l'entretien et la sécurité des infrastructures.

- Budget participatif pour les jeunes : Impliquer les jeunes à l'utilisation d'un budget communal.

Objectif : Dédier un budget à notre jeunesse locale afin de stimuler la création de projets collectifs et l'envie d'entreprendre, les faisant participer à la discussion des priorités pour lesquelles une partie de ce budget sera allouée.

**Tout le monde est libre de participer au budget participatif, des collectifs incluant des jeunes ont déjà été candidats**

Actions :

- ☐ Mettre en place un processus de budget participatif accessible aux jeunes.
- ☐ Organiser des ateliers de formation à la gestion de projets et de budget.
- ☐ Suivre et évaluer les projets financés par le budget participatif.
- Charte de bonne soirée : Sensibiliser au bon déroulement des soirées pour des rassemblements sûrs et respectueux.

Objectif : Conscientiser nos jeunes à des soirées sûres et respectueuses.

Actions :

**Est-ce là le rôle de la ville ? Du moins de manière active ? ou plutôt de la police et des opérateurs actifs dans ce domaine, sécurité routière, infor jeunes, Excepté jeunes, etc ?**

- ☐ Rédiger une charte en collaboration avec les jeunes et les organisateurs d'événements.
- ☐ Diffuser la charte lors de tous les événements jeunesse.
- Envisager gratuitement le service aide à la réussite scolaire afin de limiter le décrochage scolaire en collaborant avec les acteurs locaux et des bénévoles.

**Ces initiatives existent, par exemple le projet « Plaisir d'apprendre » du PCS**

En se sentant soutenus, les étudiants retrouvent souvent le goût d'apprendre et redoublent d'efforts pour finir correctement leur scolarité.

Objectif : Aide permanente à l'étude et à la réussite scolaire.

Actions :

- ☐ Identifier les matières et les niveaux nécessitant des cours de remédiation.
- ☐ Suivre les progrès des élèves bénéficiant des cours de remédiation.
- ☐ Proposer un lieu d'écoute et de dialogue où chaque élève pourra aborder toutes questions sur les sujets qui les préoccupent en matière de scolarité et d'orientation scolaire.

#### 4. Aînés

- Reconnaître les Aînés comme acteurs de leur vie et de la société. Renforcer l'aide à domicile en créant une cellule d'aide au maintien à domicile des séniors. Compte tenu de la rareté des places en maisons de repos et du raccourcissement des séjours hospitaliers, il est nécessaire d'assurer à domicile les services permettant aux personnes âgées de vivre dans de bonnes conditions.

Objectif : Aider au maintien à domicile, leur assurer une qualité de vie et soutenir les aidants-proches.

Actions :

- ☐ Créer une cellule spécifique d'aide au maintien des séniors.
- ☐ Développer des services d'aide à domicile pour les personnes âgées.
- ☐ Proposer des formations et des groupes de soutien pour les aidants-proches. -  
Rendre la maison de repos ouverte vers la vie sociale

Objectif : Donner une image positive et attractive de la maison de repos La Sérénité.

Actions :

**La maison de repos « la Sérénité » a une très bonne image et fait le bonheur des résidents et de leurs familles, pour un coût plus bas que l'offre alentour ! En témoigne le nombre de demandes ! Même si tout est toujours perfectible.**

- ☐ Inclure les résidents à la gestion.
- ☐ Accepter les animaux de compagnie.
- ☐ Participer à la vie de la société.
- ☐ Assurer un nombre suffisant de soignants.
- ☐ Bien équiper la maison de repos et de soins.
- ☐ Favoriser les activités intergénérationnelles.
- ☐ Accueillir des courts séjours.
- ☐ Développer des activités participatives intra et extra maison de repos en synergie avec les associations.
- ☐ Respecter l'autonomie du résident pour la gestion de son patrimoine et ses souhaits de mobilité.
- Développer des initiatives de convivialité en collaborant avec les acteurs de terrain, des associations et des collectivités locales. Créer des moments et lieux de rencontre intergénérationnels afin de générer du lien social.

Objectif : Favoriser les rencontres entre les âges, décroïsonner et créer des liens enrichissants.

Actions :

- ☐ Organiser des événements intergénérationnels réguliers.
- ☐ Aménager des espaces publics adaptés aux rencontres entre générations.
- ☐ Promouvoir des projets intergénérationnels dans les écoles et les maisons de retraite. - Sensibilisation et soutien aux pratiques sportives des seniors : Installer des parcours de santé et des modules sportifs en libre-service ayant pour but d'entretenir l'autonomie des personnes âgées et de favoriser leur ouverture sociale.

|                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les espaces de Fitness outdoor sont développés pour cela... et adaptés à tous les âges</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

Objectif : Encourager et adapter le sport pour nos aînés afin de contribuer positivement à leur bien-être physique et mental.

Actions :

- ☐ Identifier des emplacements pour les parcours de santé.
- ☐ Installer des modules adaptés aux seniors.
- ☐ Organiser des ateliers de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique. - Dédier une journée d'information et d'échanges aux aînés sur les services existants sur notre territoire.

Objectif : Informer sur les aspects positifs de la retraite.

Actions :

- ☐ Organiser des conférences et ateliers sur le bien-être en retraite.
- ☐ Inviter des experts pour parler des opportunités et activités possibles.
- ☐ Promouvoir l'événement auprès des seniors et de leurs familles.
  - Renforcer le Conseil Communal Consultatif des Aînés : Lui donner une réelle mission de consultance sur les thèmes qui concernent les aînés (sécurité, transports, logement, maisons de repos,...), soutenir leurs projets d'activités.

Objectif : Améliorer la communication régulière des aînés envers les autorités.

Actions :

- ☐ Intégrer les seniors dans les processus décisionnels.

|                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ils le sont, notamment par l'intermédiaire du Conseil Consultatif des aînés et via le travail du conseiller des aînés du PCS</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- ☐ Financer et promouvoir les projets proposés par le Conseil Communal Consultatif des aînés.

- Programmer des réunions régulières pour évaluer et échanger sur leurs besoins et leurs initiatives.

**Nous avons un Conseiller des aînés au sein du PCS qui réalise déjà ce travail**

- Prioriser nos aînés Sambrevillois dans les activités proposées.
  - Conseil des Anciens et réseau de bénévoles seniors : Encourager l'engagement des aînés dans la vie communautaire.

Objectif : Favoriser la participation des seniors dans la vie communautaire.

Actions :

- Créer un réseau de bénévoles seniors pour des projets communautaires.
- Offrir des formations et des ressources pour soutenir leur engagement.
- Valoriser et reconnaître publiquement l'engagement des bénévoles seniors. - Lutter contre la fracture numérique, humaniser la digitalisation dans une perspective d'inclusion.

Objectif : Réduire la fracture numérique de nos aînés.

Actions :

- Organiser des formations en petits groupes sur l'utilisation des technologies, comprendre les possibilités du smartphone, utiliser les plateformes des services publics, se protéger contre les fake-news et les attaques malveillantes, ...

**Les formations dispensées par les EPN ciblent déjà ceci.**

- Organiser une assistance individualisée pour les personnes les plus éloignées du numérique : télécharger un document, remplir un formulaire, effectuer une recherche, ... □ Collaborer avec des associations spécialisées dans l'inclusion numérique. □ Sauvegarder les services de proximité (distributeurs bancaires et guichets) pour les personnes

**Nous ne sommes pas responsables des politiques de suppression menées par les agences bancaires... Néanmoins l'initiative BATOPIN permettra le maintien de guichets à plusieurs points clés de la ville**

peu familiarisées avec les nouvelles technologies.

- Renforcer l'accessibilité aux transports publics pour les aînés. Assurer une mobilité efficace et à prix modérés, y compris dans les zones hors centres-villes.

Objectif : Améliorer l'accessibilité des transports publics.

Actions :

- ☐ Inclure les aînés dans le plan de mobilité et dans les négociations TEC.
- ☐ Augmenter le nombre de taxis sociaux adaptés.
- ☐ Diversifier l'offre de transport (petits bus, navettes reliant les centres-villes et centres commerciaux).

## 5. Handicap

- Inclure les personnes en situation de handicap dans la commune

**Label Handicity, théâtre inclusif, piscine inclusive, pavillon de la personne en situation de handicap, trottoirs traversants... Prise en compte des PMR dans toutes les rénovations ? Autant d'initiatives déjà en place, mais il reste évidemment du travail**

Objectif : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la commune.

Actions :

- ☐ Renforcer le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée, composé d'acteurs locaux et de personnes en situation de handicap, ayant pour vocation de soumettre des propositions au Collège communal et d'évaluer l'inclusivité des décisions de la commune.

**Le renforcer ? comment ? Son rôle est déjà très concret.**

- ☐ Engager des personnes en situation de handicap au sein de notre personnel communal et du CPAS en respectant le quota minimum des 2,5% de l'effectif communal.
- ☐ Veiller à ce que chaque procédure de sélection de la commune soit accessible aux personnes en situation de handicap et prévoir, le cas échéant, les mesures d'accompagnement nécessaires.

**Quelles procédures ne sont pas accessibles ou excluent les personnes en situation de handicap ?**

- ☐ Rendre les activités communales (artistiques, culturelles, sportives, associatives, mouvements de jeunesse, ...) accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ☐ Organiser en intercommunalité une offre d'enseignement spécialisé ou en promouvoir l'accès afin de garantir une plus grande proximité.
- ☐ Soutenir les organismes proposant des activités scolaires et extrascolaires adaptées aux enfants en situation de handicap, ainsi que des possibilités de répit pour les familles en mettant à disposition de locaux accessibles.
- ☐ Garantir l'accessibilité des activités organisées par la commune (festivités, spectacles, plaines de jeux...), des espaces publics ainsi que de tous les services communaux tant au niveau des

bâtiments qu'au niveau des sites internet.

- ☐ Créer un label « commerce pour tous » afin d'orienter les personnes à mobilité réduite vers des commerces équipés de toilettes adaptées.
- ☐ Soutenir les associations qui mènent des projets visant à sortir les personnes en situation de handicap de leur solitude.
- ☐ Développer davantage le handisport, en collaborant avec des associations, les établissements scolaires et les clubs sportifs de la région, et favoriser également les équipes mixtes composées de personnes avec ou sans handicap.
- ☐ Renforcer le transport adapté aux personnes à mobilité réduite en collaborant avec des associations ou une centrale de mobilité.
- ☐ Conditionner l'octroi d'un permis pour tout nouveau projet immobilier au respect de critères d'accessibilité et, dans le cadre d'immeubles comprenant plusieurs habitations, imposer la création d'un minimum de logements adaptés ou adaptables.
- ☐ Renforcer le nombre de logements publics adaptés ou adaptables.
- ☐ Organiser des activités de partage et de sensibilisation à l'occasion de la journée mondiale des personnes en situation de handicap (3 décembre).

#### **Cette journée existe déjà**

- ☐ Développer des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. - Mettre en place un référent handicap au sein de l'administration communale : Assurer une assistance matérielle et conceptuelle pour l'adaptation du milieu de vie familial. Objectif : Faciliter les démarches administratives et orienter les personnes vers les services adéquats.

#### **C'est notamment le travail réalisé par les assistantes sociales du CPAS**

Actions :

- ☐ Évaluer les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. ☐

Aider à la recherche de subventions pour les aménagements nécessaires. ☐

Offrir des conseils et un suivi personnalisé pour les adaptations du domicile.

- ☐ Adapter le milieu de vie familial avec l'aide de l'AVIQ et du service social communal.
  - Créer des logements supervisés.

#### **Supervisés par qui ? Ce serait reprendre le rôle d'associations et d'asbl dédiées**

## **en partie à cela (Saphemo par exemple)**

Objectif : Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Actions :

- ☐ Adapter des logements pour les personnes handicapées.
- ☐ Mettre en place un accompagnement professionnel pour les résidents.
- ☐ Promouvoir l'autonomie et l'inclusion dans la communauté.

### **5.1 Loisirs**

- Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles.

Objectif : Améliorer l'accessibilité des activités et des services pour les personnes en situation de handicap.

Actions :

- ☐ Adapter les infrastructures sportives et culturelles pour les rendre accessibles.
- ☐ Offrir des tarifs réduits ou des subventions pour les activités.
- ☐ Sensibiliser les organisateurs d'événements à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

### **5.2 Équipements urbains**

- Feux sonores aux passages pour piétons.

**Les seuls feux encore existants sont sur le domaine du SPW.  
Ceci n'est donc pas de compétence communale...**

Objectif : Améliorer la sécurité et l'accessibilité des infrastructures urbaines.

Actions :

- ☐ Installer des feux sonores aux passages pour piétons.
- ☐ Adapter le mobilier urbain pour les PMR.
- ☐ Installer des modules de jeux et de sport adaptés pour les personnes en situation de handicap.

**Une nouvelle plaine de jeux inclusive existe dans le parc d'Auvelais, non loin des bâtiments de l'IDEF**

- ☐ Installer des toilettes publiques PMR dans les deux centres-villes.

**Celle d'Auvelais existe et celle de Tamines est prévue dans les futurs travaux de la place Saint Martin**

- ☐ Sensibiliser le public à l'utilisation de ces équipements.
- ☐ Assurer un entretien régulier des dispositifs installés.
  - Trottoirs accessibles et adaptés : Améliorer et sécuriser l'accessibilité des



infrastructures urbaines.

Objectif : Permettre des déplacements sur des trottoirs sécurisés et éviter les chutes.

Actions :

- ☐ Rénover les trottoirs pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

|                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les trottoirs traversants sont une première réponse qui se généralise</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|

- ☐ Mettre en place des rampes d'accès et des chemins tactiles.
- ☐ Collaborer avec les associations de personnes en situation de handicap pour identifier les besoins prioritaires.

- ☐ Consulter les experts, les associations...

### 5.3 Administration et institution

- Simplification administrative : Désigner un référent administratif et rendre les informations accessibles à tous avec la méthode Facile à Lire et à Comprendre (FAC).

Objectif : Rendre les informations administratives accessibles à tous.

Actions :

- ☐ Nommer un référent administratif pour les personnes en situation de handicap.
- ☐ Simplifier les procédures administratives pour les rendre plus accessibles.
- ☐ Mettre en place des documents et services en langage facile à comprendre (FAC). - Soutenir la Commission des personnes en situation de handicap, rendre contraignantes les décisions de cette commission.

Objectif : Renforcer l'influence de la Commission sur la prise de décision locale.

Actions :

- ☐ Renforcer le rôle de la Commission dans la prise de décision locale.
- ☐ Assurer le suivi et l'implémentation des recommandations de la Commission. ☐

Promouvoir la participation active des personnes en situation de handicap dans cette

Commission.

### 5.4 Pouvoirs locaux

- Projets inclusifs et initiatives de proximité.

Objectif : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie communale.

Actions :

- ☐ Développer des projets communautaires inclusifs.
- ☐ Financer des initiatives locales favorisant l'inclusion.

- Sensibiliser la population à l'importance de l'inclusion.

#### 5.5 Scolarité et extra-scolaire

- Augmenter la scolarisation en milieu ordinaire.

Objectif : Offrir des activités para-scolaires spécifiques et inclusives.

Actions :

- Mettre en place des activités adaptées pour les élèves en situation de handicap.
- Sensibiliser les enseignants et les élèves à l'inclusion.
- Collaborer avec des experts pour adapter les programmes éducatifs.

#### 5.6 Emploi

- Diversifier les formations et inciter l'engagement. Promouvoir les stages en entreprises et dans le secteur public, et inciter l'engagement dans le secteur privé.

Objectif : Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Actions :

- Encourager les entreprises à offrir des stages et des emplois inclusifs.
- Veiller à ce que chaque procédure de sélection de la commune soit accessible aux personnes en situation de handicap.
- Veiller au respect du quota d'engagement de personnes en situation de handicap. - Soutien à l'implantation d'un ETA : Offrir un emploi pour les personnes en situation de handicap mental ou de maladies de longue durée.

Objectif : Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Actions :

- Inciter à l'implantation d'une Entreprise de Travail Adapté (ETA).
- Consulter les organisations spécialisées pour définir les besoins.
- Assurer un suivi et un soutien continu aux travailleurs de l'ETA.

### 6. Solidarité

- Promouvoir l'interculturalité et lutter contre la discrimination : Soutenir la maison de l'interculturalité et veiller à l'égalité homme-femme et l'égalité des chances.

Objectif : Réduire les inégalités en veillant à l'égalité des chances pour tous.

Actions :

- Mettre en place des programmes interculturels et de sensibilisation.
- Organiser des événements pour promouvoir la diversité et l'égalité.

|                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Travail du PCS (tournois inclusifs, etc...), c'est également le rôle de certaines ASBL</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|

- Collaborer avec les associations locales pour lutter contre la discrimination. - Soutien aux initiatives locales contre la pauvreté et la précarité : Appuyer les actions des secteurs

associatifs et institutionnels ainsi que des bénévoles.

Objectif : Contribuer ensemble à la réduction de la précarité !

**C'est une méconnaissance du travail mené, notamment par les acteurs sociaux, CPAS et PCS en tête, acteurs majeurs du premier plan local de lutte contre la pauvreté en Wallonie !!!! Né à Sambreville, par la volonté de la majorité socialiste !**

Actions :

- ☐ Sensibilisation aux causes de la pauvreté.
- ☐ Orienter les personnes en situation de précarité vers les services concernés.
- ☐ Élaboration d'une brochure reprenant l'ensemble des acteurs sociaux.
- ☐ Collaborer avec les services sociaux pour identifier et répondre aux besoins des personnes en difficulté.
- Communiquer sur les aides existantes.

Objectif : Informer les personnes fragilisées ou en situation de handicap des soutiens disponibles.

Actions :

- ☐ Mettre en place des campagnes d'information ciblées.
- ☐ Créer des supports de communication accessibles (brochures, site web, etc.).
- ☐ Collaborer avec les associations locales pour diffuser l'information.
- Sensibilisation aux maladies liées à l'âge : Organiser des conférences-débats et informer sur les aides à l'aménagement de l'habitat.

Objectif : Organiser des conférences-débats et informer sur les aides à l'aménagement de l'habitat.

Actions :

- ☐ Organiser des événements de sensibilisation sur les maladies liées à l'âge. ☐ Fournir des informations et des ressources sur les aides disponibles pour l'aménagement de l'habitat.
- ☐ Créer des partenariats avec des experts en santé pour assurer des sessions éducatives.

## **Conclusion**

Le programme du groupe Ensemble propose une vision ambitieuse et inclusive pour notre commune. En simplifiant les démarches administratives et en numérisant les services, nous facilitons la vie quotidienne des familles, tout en offrant un soutien spécifique aux jeunes parents et aux familles monoparentales. Les initiatives de solidarité, telles que les réseaux d'entraide et les espaces intergénérationnels, renforceront le tissu social et créeront des liens forts entre les générations.

Pour les tout-petits, l'augmentation des places en crèches et la création de crèches inter entreprises répondent aux besoins pressants des parents en termes de garde d'enfants.

La jeunesse ne sera pas en reste avec de nouveaux locaux pour leurs activités, des lieux dédiés

comme des skate parks, et un soutien accru pour la Maison des Jeunes, favorisant ainsi leur épanouissement et leur engagement citoyen.

Les aînés bénéficieront d'attentions particulières, de services mieux adaptés à leurs situations quotidiennes et de mesures pour prévenir la perte d'autonomie. Pour les personnes en situation de handicap, des aides concrètes pour l'aménagement de leur domicile et des mesures pour améliorer l'accessibilité des infrastructures publiques garantiront leur inclusion totale dans notre société.

Ce programme est conçu pour créer une commune où chacun, quel que soit son âge ou sa situation, trouve sa place et reçoit le soutien nécessaire pour vivre dignement et pleinement. Ensemble, construisons une commune où chacun peut s'épanouir et contribuer au bien-être collectif.

**Quatrième Chapitre : Une commune où se loger, logements accessibles à tous** - Encourager la rénovation des bâtiments insalubres et soutenir les projets de colocation et d'habitat intergénérationnel.

Objectifs : Offrir une palette diversifiée de logements de qualité. Encourager la création et la rénovation de bâtiments sur le territoire sambrevillois.

**Maintien des 10% de logements publics sous les dernières législatures, mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés.  
Offre de 285 logements mixtes dans le futur quartier Ville+Sambre+Ville**

Actions :

- ☐ Établir un cadastre des bâtiments inoccupés et insalubres à rénover.

**Travail réalisé par le PCS et la Cellule logement de l'administration**

- ☐ Mettre en place un guichet du logement en partenariat avec les acteurs concernés. ☐

Accompagner les citoyens pour accéder aux aides de la Région wallonne pour les projets de rénovation.

**Projet « Corenove » en cours, 180.000€ alloués récemment par le Collège communal à cette fin.**

- ☐ Promouvoir les projets de colocation et d'habitat intergénérationnel auprès des promoteurs de la construction et des citoyens.
- ☐ Soutenir les initiatives de logement durable et participatif.
- ☐ Créer des synergies entre Sambr'Habitat, l'AIS et le CPAS pour informer les candidats

acquéreurs à la disponibilité d'un logement public ou privé.

**Cf la plateforme logement, la pédagogie de l'« habiter » qui rassemble les acteurs locaux pour des actions coordonnées.**

- Créer des partenariats publics-privés avec les promoteurs de la construction afin de prévoir un pourcentage de logements publics dans la construction de logements privés. - Conférence régulière des bailleurs sociaux : Favoriser les échanges de logements et travailler à l'équilibre social des quartiers.

Objectif : Favoriser les échanges de logements et travailler à l'équilibre social des quartiers.

Actions :

- Organiser des conférences annuelles réunissant les bailleurs sociaux.

**C'est le travail de l'Agence Immobilière sociale**

- Encourager les échanges de logements pour répondre aux besoins des locataires.

**Les mutations au sein du parc immobilier de Sambr'Habitat sont régies par la législation d'une part.**

**D'autre part, il est important de garder un équilibre entre les attributions et les mutations car avant chaque nouvelle entrée, une remise à neuf des logements est opérée. Si on ne veut pas trop de logements vides, il faut réaliser les mutations en fonction de la capacité des services (internes et externes)**

- Promouvoir des initiatives pour équilibrer la mixité sociale dans les quartiers. - Réhabilitations ambitieuses dans le parc social : Promouvoir des réhabilitations de qualité.

Objectif : Promouvoir des réhabilitations de qualité.

Actions :

- Mettre en place un plan de réhabilitation ambitieux pour le parc de logements sociaux.

**En cours... Sambre Habitat répond à un maximum d'appel à projets visant à moderniser son parc immobilier.**

- Assurer un suivi et une évaluation des travaux réalisés.

**La saine gestion de la société de logements publics implique ce contrôle et ce suivi**

- Impliquer les locataires dans les projets de réhabilitation pour répondre à leurs besoins. - Transformation de logements sociaux en logements spécifiques : Adapter le parc social pour les jeunes, étudiants, et personnes âgées.

Objectif : Adapter le parc social pour les jeunes, étudiants, et personnes âgées.

Actions :

- ☐ Identifier les besoins spécifiques des différentes populations (jeunes, étudiants, personnes âgées).
- ☐ Réaménager les logements sociaux pour répondre à ces besoins.
- ☐ Promouvoir l'adaptation des logements auprès des bailleurs sociaux.
  - Part de logements adaptés et adaptables dans les constructions publiques : Prévoir des logements modulables pour diverses populations public/privé.

Objectif : Prévoir des logements modulables pour diverses populations public/privé.

Actions :

- ☐ Intégrer des critères de modularité dans les projets de construction publics. ☐

Promouvoir des initiatives de construction adaptables auprès des promoteurs privés.

- ☐ Offrir des avantages pour les projets répondant à ces critères.

|                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Quel genre d'avantages ? Quid du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire ?</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------|

- Communication sur les logements disponibles : Informer régulièrement sur les logements en rénovation et disponibles via le site de Sambr'habitat.

Objectif : Informer régulièrement sur les logements en rénovation et disponibles via le site de Sambr'habitat.

Actions :

- ☐ Mettre à jour régulièrement le site de Sambr'habitat avec les informations sur les logements disponibles.
- ☐ Organiser des campagnes de communication pour informer les habitants.
- ☐ Collaborer avec les services sociaux pour diffuser l'information aux personnes en besoin.

## Conclusion

En conclusion, le groupe Ensemble aspire à faire de Sambréville une commune où le droit au logement est pleinement respecté et où chaque citoyen peut trouver un logement de qualité, adapté à ses besoins. Nous nous engageons à encourager la rénovation des bâtiments insalubres et à soutenir des initiatives innovantes telles que la colocation et l'habitat intergénérationnel, contribuant ainsi à une offre diversifiée et inclusive de logements sur notre territoire.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons en place des outils concrets tels qu'un cadastre des bâtiments inoccupés, un guichet du logement en partenariat avec les acteurs locaux, et nous faciliterons l'accès aux aides régionales pour la rénovation. Nous renforcerons également la coopération entre les différentes institutions locales, notamment Sambr'Habitat, l'AIS et le CPAS, afin de garantir une information transparente et

accessible concernant les logements disponibles, qu'ils soient publics ou privés.

Par ailleurs, nous organiserons des conférences régulières avec les bailleurs sociaux pour promouvoir l'échange de logements et assurer une mixité sociale équilibrée dans les quartiers. Nous veillerons à la réhabilitation de qualité des logements sociaux, en impliquant directement les locataires pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

La lutte contre les marchands de sommeil sera intensifiée en réalisant des inspections régulières pour garantir des conditions de vie décentes pour tous.

Enfin, nous encouragerons la construction de logements modulables, capables de s'adapter aux diverses populations, et assurerons une communication claire et régulière sur les logements disponibles via le site de Sambr'habitat.

Avec ces initiatives, le groupe Ensemble entend bâtir une commune solidaire, où chaque habitant peut trouver un logement qui correspond à ses besoins, dans un cadre de vie sain et équilibré.

**Cinquième Chapitre : Une commune où l'apprentissage prime** - Créer une réelle communauté scolaire : Miser sur un travail collaboratif entre toutes les équipes pédagogiques de manière à pérenniser une véritable synergie éducative locale.

Objectif : Favoriser la collaboration entre toutes les équipes pédagogiques dans le cadre d'un projet éducatif local.

**Les Pouvoirs Organisateurs sont différents, et en ce qui concerne l'enseignement communal, il se porte plutôt bien...**

Actions :

- ☐ Organiser des réunions régulières entre les équipes pédagogiques des différentes écoles.

**Cela existe, pour les écoles communales...**

- ☐ Développer des projets éducatifs communs et inter-écoles.
- ☐ Encourager les échanges de bonnes pratiques et de ressources pédagogiques. - Organiser des activités pédagogiques : Sélection de thèmes variés et sensibilisateurs tels que la biodiversité, l'histoire, les enjeux environnementaux, le patrimoine, la technologie, etc.

Objectif : Créer des activités concertées sur différentes thématiques.

Actions :

- ☐ Planifier des sorties pédagogiques axées sur différents thèmes.

**Cela existe dans toutes les écoles...**

- ☐ Collaborer avec des organisations locales pour organiser des visites éducatives.

- ☐ Proposer ces activités dans le programme scolaire annuel.
- Améliorer la qualité du temps de midi : Contribuer à une meilleure alimentation de nos élèves.

Objectif : Offrir des repas de meilleure qualité dans les restaurations scolaires.

**Nous sommes désormais labélisés « Green deal cantines durables », gage de qualité !**

Actions :

- ☐ Auditer la qualité des repas actuels.
- ☐ Collaborer avec des nutritionnistes pour élaborer des menus équilibrés.
- ☐ Former le personnel de restauration scolaire à la préparation de repas sains. –

**Les repas ne sont pas cuisinés dans nos écoles, cela démontre encore une fois, une méconnaissance de la réalité.**

Renforcer la place des parents : Inclure les parents dans le cadre scolaire.

**Les associations de parents existent pour la vie de l'école, mais il ne revient pas aux parents d'interférer dans le volet pédagogique**

Objectif : Développer un réseau d'aide à la parentalité.

Actions :

- ☐ Créer des groupes de discussion et de soutien pour les parents.
- ☐ Organiser des ateliers sur des sujets liés à la parentalité.
- ☐ Mettre en place une plateforme en ligne pour faciliter les échanges entre parents. - Développer le numérique dans les écoles : Moderniser nos lieux d'apprentissage face aux nouvelles réalités technologiques.

**Cela existe, c'est notamment né pendant la période du COVID**

Objectif : Équiper les écoles de tableaux interactifs et de tablettes.

**Un budget annuel est dédié à cet équipement**

Actions :

- ☐ Évaluer les besoins numériques de chaque école.
- ☐ Allouer un budget pour l'achat de tableaux interactifs, de tablettes et/ou solliciter des subventions adéquates.
- ☐ Former les enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies.



- Créer une plateforme "stages professionnels" : Regrouper l'écosystème de professionnels soucieux d'accueillir nos stagiaires sambrevillois et créer des actions de rencontre.

Objectif : Aider les jeunes à trouver des stages professionnels adéquats.

Actions :

- ☐ Mettre en place une plateforme en ligne pour la recherche de stages.
- ☐ Établir des partenariats avec les entreprises locales.

### **L'ADL et le PCS travaillent en ce sens**

- ☐ Organiser des forums de rencontre entre élèves et employeurs.
  - Favoriser les liens entre l'école et le monde culturel : Ouvrir et accroître les connaissances culturelles de nos élèves.

Objectif : Organiser des visites au théâtre, aux expositions, etc...

Actions :

### **Les excursions scolaires ont toujours existé et sont encore d'actualité**

- ☐ Planifier des sorties culturelles régulières pour les élèves.
- ☐ Collaborer avec des institutions culturelles pour organiser des ateliers et des spectacles.
- ☐ Proposer d'intégrer ces sorties dans le programme éducatif.
  - Soutenir les comités de parents : Améliorer le rôle de relais entre les parents et la sphère scolaire.

Objectif : Renforcer les rôles et les actions des comités de parents.

### **Quel rôle aurait à jouer la Ville là-dedans ?**

Actions :

- ☐ Faciliter la communication entre les comités de parents et les écoles.
- ☐ Offrir des formations aux membres des comités de parents.
- ☐ Soutenir les initiatives et projets proposés par les comités de parents.

### **La Ville n'a pas vocation à financer tous les projets des associations de parents...**

- Espaces tempérés dans les écoles : Prévention contre les pics de chaleur.

Objectif : Offrir des lieux adaptés pour faire face aux fortes chaleurs.

Actions :

- ☐ Aménager des salles climatisées ou ventilées dans les écoles.
- ☐ Planifier des activités en intérieur pendant les périodes de canicule.
- ☐ Sensibiliser les élèves et le personnel aux risques liés à la chaleur.

**Les équipes pédagogiques sont suffisamment éveillées à la question pour gérer les situations de canicules, et le PO y veille, pour les écoles communales.**

- Classes inclusives : Valoriser nos élèves atteints d'un handicap par une démarche intégrative.

Objectif : Intégrer des élèves en situation de handicap dans l'enseignement communal.

**Aucun élève en situation de handicap n'a jamais été mis à l'écart de l'enseignement communal, pour le handicap non physique, des établissements spécialisés existent.**

Actions :

- ☐ Adapter les infrastructures scolaires pour accueillir les élèves en situation de handicap. ☐

Former les enseignants à l'éducation inclusive.

- ☐ Collaborer avec des spécialistes pour développer des programmes adaptés.
- ☐ Sensibiliser nos élèves sambrevillois à l'inclusivité et à la non-discrimination. - Jours dédiés au secourisme : Renforcer les formations liées aux gestes essentiels et vitaux des premiers secours.

Objectif : Proposer des formations aux premiers secours pendant les jours blancs et/ou d'autres périodes à déterminer en concertation avec le corps professoral. Actions :

- ☐ Organiser des sessions de formation aux premiers secours pour les élèves et le personnel éducatif.
- ☐ Collaborer avec des organismes spécialisés pour assurer les formations.
- ☐ Proposer d'intégrer ces formations dans le programme scolaire annuel. - Soutenir le volontariat dans les écoles : Promouvoir le bénévolat.

Objectif : Encourager l'engagement bénévole.

Actions :

- ☐ Promouvoir les opportunités de bénévolat auprès des élèves et des parents.
- ☐ Reconnaître et valoriser l'engagement bénévole.
- ☐ Collaborer avec des associations locales pour offrir des possibilités de bénévolat.

**Conclusion**

Le groupe Ensemble propose un programme novateur pour faire de notre commune un modèle où l'apprentissage prime, en plaçant l'éducation et le bien-être des élèves au cœur de nos priorités.

Nous nous engageons à créer une communauté scolaire dynamique en favorisant la collaboration entre toutes les équipes pédagogiques à travers des projets éducatifs communs. Des activités pédagogiques axées sur différentes thématiques enrichiront l'expérience des élèves, tout en espérant intégrer ces initiatives dans le programme scolaire annuel.

Pour améliorer la qualité de vie des élèves, nous offrirons des repas de meilleure qualité dans les restaurations scolaires, en collaborant avec des nutritionnistes et en formant le personnel à la préparation de repas sains.

Nous renforcerons également la place des parents en développant un réseau d'aide à la parentalité, avec des groupes de discussion, des ateliers et une plateforme en ligne dédiée. Le numérique sera au centre de notre approche éducative, avec l'équipement des écoles en tableaux interactifs et tablettes, et la formation des enseignants à ces nouvelles technologies. Une plateforme "stages professionnels" aidera les jeunes à trouver un réseau d'employeurs soucieux de former grâce à une plateforme en ligne et des partenariats avec les entreprises locales.

Nous favoriserons les liens entre l'école et le monde culturel en organisant des visites régulières au théâtre, aux expositions et autres institutions culturelles. Le soutien aux comités de parents sera renforcé, en facilitant la communication avec les écoles et en soutenant leurs initiatives.

Pour garantir un environnement adapté, nous aménagerons des espaces tempérés dans les écoles pour faire face aux fortes chaleurs.

Les classes inclusives seront développées pour intégrer les élèves en situation de handicap, en adaptant les infrastructures et en formant les enseignants.

Des jours de secourisme seront proposés pour former élèves et personnel aux premiers secours, et nous encouragerons le volontariat en reconnaissant et valorisant l'engagement bénévole.

En optant pour le groupe Ensemble, vous choisissez une vision ambitieuse et inclusive de l'éducation, où chaque enfant peut s'épanouir et se préparer sereinement à l'avenir. Ensemble, construisons une commune où l'apprentissage est une priorité et où chaque élève trouve les moyens de réussir.

## **Huitième Chapitre : Une commune où la santé et le sport sont prioritaires**

### **1. Santé**

- Pour nous, la santé doit être envisagée de manière globale, en incluant le bien-être mental. En effet, pour être heureux, il est essentiel de se sentir bien dans sa tête, et pas seulement dans son corps.

Objectif : Intégrer une approche globale de la santé dans toutes les actions et les décisions du Collège communal afin de mieux prendre en compte l'ensemble des facteurs influençant la santé des citoyens.

Actions :

- ☐ Nommer un échevin en charge de la santé, doté d'un budget suffisant et de missions de coordination transversales impliquant les autres membres du Collège.

**La santé fait déjà partie des compétences du Collège communal, au travers du PCS, au sein duquel un axe santé existe**

- ☐ Maintenir un hôpital de proximité performant et à la pointe de la technologie. ☐

**C'est un combat mené par le Bourgmestre depuis de nombreuses années maintenant ! Hôpital qu'il aura contribué à sauver en tant que Président il y a 20 ans ! Et duquel il ne s'est jamais désintéressé depuis !**

Dispenser des consultations médicales et de soins à proximité des habitats. ☐ Informer les citoyens sur les médecins et prestataires de soins actifs dans la commune, via une plateforme en ligne unique et ergonomique ainsi qu'une brochure.

- ☐ Faciliter et promouvoir les campagnes de vaccination volontaire, comme celle contre le papillomavirus humain (HPV).

**C'est le rôle des professionnels de la santé, la Ville peut relayer et elle le fait lors de toute demande**

☐

Renforcer le contrôle de la salubrité des logements et assurer un suivi plus rapide. ☐

Promouvoir un environnement de qualité préservant la santé des habitants de Sambreville. ☐

Contrôler la qualité de l'air dans les espaces publics.

- ☐ Encourager l'adoption de bonnes habitudes de vie et l'achat de produits bénéfiques pour la santé.
- ☐ S'appuyer sur des aidants proches et un soutien de premier recours.
- ☐ Mettre en place des campagnes de sensibilisation contre les assuétudes (alcool, drogues, tabac, médicaments, jeux divers, etc...).

**Il existe une plateforme des acteurs de terrain actifs dans ces domaines d'assuétudes, coordonnée par le PCS.**

- Organiser des ateliers et séances de formation en intelligence émotionnelle et en gestion du stress et des conflits, tant pour les écoles que pour le grand public.
- Combattre toutes les formes de violence et soutenir les victimes.
  - Développer des soins de santé de qualité et de proximité.

Objectif : Maintenir un hôpital performant adapté aux besoins des citoyens.

Action :

- Évaluer régulièrement les besoins en santé de la population pour ajuster les services. -  
Cartographie de la pénurie de médecins.

Objectif : Inciter les nouveaux médecins à s'installer dans la commune, particulièrement dans les zones en forte pénurie.

**Quelle zone de Sambreville est "en forte pénurie" ? Bien que le nombre de généralistes baisse partout, c'est un fait, et c'est multifactoriel.**

**Si c'est un incitant financier qui est visé, l'expérience de ville rurale démontre que les médecins déménagent une fois que la prime n'est plus octroyée après un certain temps...**

Actions :

- Réaliser une cartographie des zones en pénurie de médecins.

**Cette cartographie existe déjà ! Elle est éditée par l'AVIQ...**

- Promouvoir la commune comme lieu de travail attractif pour les professionnels de santé. □

Faciliter le déplacement des professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants,

kiné...) à domicile via une politique de stationnement spécifique.

- Augmenter le nombre de défibrillateurs.

Objectif : Améliorer l'accessibilité et la visibilité des défibrillateurs dans les espaces publics.

Actions :

- Installer des défibrillateurs dans les lieux publics et les zones à forte affluence et à risques. □

**C'est le cas, mais pas encore partout**

Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation sur l'utilisation des défibrillateurs.

- ☐ Assurer la maintenance régulière des appareils.

**A partir du moment où ils sont installés, c'est une obligation.**

- Constituer une plateforme de la santé.

Objectif : Rassembler les acteurs de la santé pour développer une approche transversale de la santé.

Actions :

- ☐ Constituer une plateforme réunissant des représentants des prestataires de santé locaux ainsi que des citoyens.
- ☐ Organiser des réunions régulières pour identifier les besoins et proposer des actions de prévention et d'amélioration de la santé des citoyens.
- ☐ Assurer une communication efficace entre le Collège communal et les prestataires de la santé. - Informer et éduquer sur les thèmes de santé mentale et les addictions.

Objectif : Sensibiliser aux divers aspects de la santé à travers des conférences et des colloques.

**C'est le rôle des partenaires et des organismes dédiés, pas de la Ville. Il y a également l'observatoire de la résilience, pour le volet psychologique au sens large.**

Actions :

- ☐ Organiser des conférences et des colloques sur la santé mentale et les addictions avec des professionnels et des associations de la santé mentale.
- ☐ Créer des supports de communication accessibles sur ces thèmes.
  - Transparence sur le harcèlement dans les écoles : Assurer une transparence totale et des actions concrètes contre le harcèlement.

Objectif : Veiller à l'application de la circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant la prévention du harcèlement et du cyber-harcèlement scolaire. Actions :

- ☐ Mettre en place des procédures claires et transparentes pour signaler le harcèlement.
- ☐ Créer des groupes de paroles avec les élèves.
- ☐ Former les enseignants et le personnel scolaire à la prévention et à la gestion du harcèlement.
- ☐ Impliquer les élèves et les parents dans des campagnes de sensibilisation. - Promouvoir et sensibiliser à la santé et au bien-être.

Objectif : Améliorer la santé et le bien-être des citoyens.

Actions :

- ☐ Organiser un salon annuel de la santé et du bien-être, réunissant les citoyens et des professionnels en un même lieu.

**Ce salon existe, il a eu lieu en 2024, via l'ADL**

- ☐ Proposer des ateliers pratiques, des dépistages gratuits et des conférences sur divers thèmes liés à la santé et au bien-être.
- ☐ Présenter les soins de santé de demain.
  - Santé et alimentation : Une alimentation saine contribue à la prévention des maladies comme le diabète, le cancer, les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux.

Objectif : Éduquer aux bonnes habitudes : alimentation équilibrée, activités physiques fréquentes, vigilance face aux résidus nocifs présents dans certains aliments, tels que les pesticides, microplastiques et les perturbateurs endocriniens.

Actions :

- ☐ Sensibiliser les citoyens aux conséquences de la malbouffe.
- ☐ Promouvoir les circuits courts.
- ☐ Encourager la création de potagers collectifs par quartier et dans les écoles. ☐ Organiser des ateliers de « cuisine saine » dans les écoles pour apprendre aux enfants à cuisiner des plats bons pour la santé.
- ☐ Proposer un repas local, équilibré, sain et de qualité dans toutes les crèches et écoles de la commune.
  - Aidants proches et un premier soutien : Mettre en place une plateforme des aidants proches.

Objectif : Être à l'écoute des aidants-proches.

Actions :

- ☐ Promouvoir toutes les formes d'habitat groupé intergénérationnel.
- ☐ Désigner un référent au sein du CPAS et de l'administration communale pour guider les aidants-proches dans les démarches administratives et sociales.
- ☐ Créer des groupes de parole et des services de répit pour les aidants-proches. ☐ Faciliter le télétravail pour les aidants dans les organismes publics et sensibiliser le secteur associatif et privé.
  - Lutter contre toutes les formes de violence et soutenir les victimes.

**Les campagnes sont systématiquement relayées et le PCS joue un rôle très actif dans la prévention, l'accueil et le soutien aux victimes.**

Objectif : Préserver le bien-être et la sécurité des citoyens.

Actions :

- ☐ Renforcer la lutte et la prévention contre les violences intrafamiliales ainsi que contre le harcèlement (tolérance 0).
- ☐ Améliorer les conditions d'accueil des victimes de violences intrafamiliales, de harcèlement ou d'agressions sexuelles.
- ☐ Inscrire la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des enfants comme une priorité dans la lettre de mission du Chef de corps de la zone de police locale.
- ☐ Aménager les commissariats et former les agents pour mieux accueillir les victimes de violences.

**Le nouvel hôtel de police a été aménagé pour cela...**

- ☐ Sensibiliser les différents acteurs de la santé à la lutte contre les violences intrafamiliales et sexuelles.
- ☐ Combattre le harcèlement de rue en sensibilisant les équipes policières. ☐ Organiser des campagnes de sensibilisation pour lutter contre le harcèlement de rue. ☐ Former les agents de police et de prévention pour accompagner les victimes et traiter les plaintes efficacement.
- ☐ Revoir l'aménagement urbanistique de la commune pour éliminer les endroits propices au harcèlement.
- ☐ Organiser des campagnes de sensibilisation à l'occasion des journées internationales, comme le 25 novembre et le 8 mars.
- ☐ Sensibiliser les citoyens, et en particulier les jeunes, à l'importance du consentement dans les relations affectives.

## 2. Sport

- Envisager la création d'un nouveau hall sportif.

**Avec quels moyens ou via quels financements ? Qu'en est-il des coûts de fonctionnement à additionner à ceux de la piscine et du hall omnisports existant ? Qui va par ailleurs subir une rénovation énergétique.**

Objectif : Répondre au manque de plages horaires disponibles pour les clubs locaux dans l'autre rive - nouveau quartier.



Actions :

- ☐ Identifier un emplacement stratégique pour le nouveau hall sportif.
- ☐ Identifier un budget pour la construction et l'équipement du hall.
- ☐ Assurer une gestion efficace pour maximiser l'utilisation des installations par les clubs locaux. - Développer des installations pour tous les sports, y compris les sports de combat et les nouveaux sports.

Objectif : Offrir des infrastructures permanentes de qualité.

Actions :

- ☐ Évaluer les besoins des différentes disciplines sportives locales.
  - ☐ Construire ou rénover des infrastructures sportives adaptées.
  - ☐ Collaborer avec les associations sportives pour assurer la qualité et la maintenance des installations.
- Nouvelles infrastructures de sport et de loisirs dans les villages.

**Elles prennent vie petit à petit, que ce soit les Agora space ou les espaces de jeux extérieurs, ou encore les infrastructures présentes au parc des générations, sans oublier le projet de skate parc, déjà sur les rails !**

Objectif : Développer des équipements adaptés aux besoins.

Actions :

- ☐ Identifier les besoins spécifiques des villages en termes d'infrastructures sportives et de loisirs.
  - ☐ Allouer des budgets pour la construction et la rénovation de ces infrastructures.
  - ☐ Assurer une gestion locale pour maximiser l'usage des équipements.
- Investissement dans les équipements sportifs publics.

Objectif : Promouvoir le sport pour tous et soutenir les clubs et associations.

Actions :

- ☐ Allouer des fonds pour l'achat et l'entretien des équipements sportifs publics.
- ☐ Offrir des subventions aux clubs et associations pour l'achat de matériel.

**Au-delà des subsides numéraires ou en nature actuels et du budget participatif des sports... comment cela sera-t-il financé ?**

- ☐ Organiser des événements pour promouvoir l'utilisation des équipements publics. - Nouvelles activités à la piscine rénovée.

Objectif : Proposer des cours de bébés nageurs, aquagym, soirées familles, etc.

Actions :

- ☐ Mettre en place une programmation diversifiée pour la piscine.
- ☐ Promouvoir les nouvelles activités auprès des habitants.
- ☐ Assurer une formation continue du personnel pour offrir des services de qualité. - Sport dans les quartiers.

Objectif : Encourager les pratiques sportives libres dans les parcs et équipements communaux.

Actions :

- ☐ Installer des équipements sportifs en libre accès dans les parcs et espaces publics. ☐

**Ils existent, notamment au Parc des générations, mais pas seulement ...  
Plusieurs espaces de fitness outdoor, 6 Agora space dans les quartiers (Seuris, Moignelée, etc)  
Un skate parc va bientôt voir le jour et l'installation d'autres modules est à l'étude, notamment de street workout.**

Organiser des événements sportifs communautaires pour promouvoir l'activité physique.

- ☐ Assurer la maintenance régulière des équipements pour garantir leur sécurité et accessibilité. - Zone dédiée aux sports moteurs.

Objectif : En partenariat avec les communes de notre bassin de vie, envisager un espace pour la pratique encadrée de ces sports sans gêner les riverains.

Actions :

- ☐ Evaluer les possibilités de création d'une zone dédiée aux sports moteurs avec les communes voisines.
- ☐ Identifier un emplacement approprié pour la zone dédiée aux sports moteurs.
- ☐ Collaborer avec des experts pour aménager l'espace de manière sécurisée. ☐ Promouvoir

l'utilisation de la zone dédiée et organiser des événements pour les passionnés de sports moteurs.

- Soutien à l'handisport.

Objectif : Améliorer le soutien communal à l'handisport à travers les associations locales.

Actions :

- ☐ Allouer des subventions spécifiques pour les associations d'handisport. ☐ Adapter les infrastructures sportives pour les rendre accessibles aux personnes porteuses d'un handicap.
- ☐ Promouvoir les activités d'handisport auprès des habitants et des clubs sportifs.

## Conclusion

Le groupe Ensemble propose un programme dynamique et complet pour faire de notre commune un exemple de santé et de sport, offrant à tous un accès facilité aux soins et des opportunités sportives enrichissantes.

Pour une santé optimale, nous nous engageons à maintenir un hôpital performant adapté aux besoins des citoyens, en évaluant régulièrement ces besoins. Nous soutiendrons la Maison de Garde, accessible tous les soirs, week-ends et jours fériés, et inciterons de nouveaux médecins à s'installer dans les zones en pénurie. L'augmentation du nombre de défibrillateurs dans les espaces publics et l'organisation de formations aux premiers secours en collaboration avec la Province garantiront une réponse rapide en cas d'urgence. Un conseil communal de la santé sera créé pour renforcer la concertation avec les prestataires de santé locaux, tandis que des initiatives de bien-être mental et physique seront développées pour toutes les tranches d'âge. Nous organiserons des conférences et colloques sur la santé mentale et les addictions, et mettrons en place des actions concrètes pour lutter contre le harcèlement dans les écoles. Un salon annuel de la santé réunira les spécialistes de la région pour des journées d'information et de prévention, avec des dépistages gratuits et des ateliers pratiques.

Pour une commune sportive, nous envisagerons le budget nécessaire à la création d'un nouveau hall sportif pour répondre au manque de plages horaires disponibles pour les clubs locaux. Des infrastructures permanentes de qualité seront développées pour tous les sports, y compris les sports de combat et les nouveaux sports. Nous investirons dans des équipements sportifs publics pour promouvoir le sport pour tous et soutenir les clubs et associations. De nouvelles activités seront proposées à la piscine rénovée, comme des cours de bébés nageurs et d'aquagym, et des soirées familles. Nous encouragerons les pratiques sportives libres dans les parcs et équipements communaux, et créerons une zone dédiée aux sports moteurs pour offrir un espace sécurisé sans gêner les riverains. Le soutien à l'handisport sera amélioré à travers des subventions spécifiques et l'adaptation des infrastructures sportives pour les rendre accessibles aux personnes porteuses de handicap.

En optant pour le groupe Ensemble, vous choisissez un avenir où santé et sport sont au cœur de notre commune. Ensemble, créons un environnement où chacun peut s'épanouir et vivre pleinement!

## Neuvième Chapitre : Une commune culturelle et vivante

### 1. Culture

- Faire de Sambreville un pôle culturel d'envergure : Alimenter l'attractivité via notre levier culturel.

**Notre Centre Culturel est reconnu pour sa qualité et sa programmation, bien au-delà**

**des frontières de la Ville ! Un véritable pôle culturel est né à Auvelais avec le déménagement imminent du Crac's à la gare, face au quai de scène. Sans parler de la rénovation totale du théâtre !**

**Un second pôle verra le jour à Tamines dans le cadre du projet de redéploiement du centre urbain taminois.**

Objectif : Augmenter l'offre culturelle et l'attractivité de la commune.

Actions :

- ☐ Développer une programmation culturelle variée et accessible à tous.

**Beaucoup de communes de notre taille pourraient envier notre programmation culturelle, qui est d'une grande qualité, variée, pour tous les publics et accessible à tous, le théâtre est notamment équipé pour les PMR. Saluons le travail précieux du CRAC's à cet égard.**

- ☐ Promouvoir les événements culturels locaux à travers des campagnes de communication.
- ☐ Collaborer avec des artistes et des institutions culturelles pour enrichir l'offre. - Favoriser l'accès à la culture pour tous : Adopter une démarche inclusive afin que chacun ait un accès culturel.

Objectif : Développer des initiatives concrètes afin d'inclure un maximum de citoyens dans les activités culturelles.

Actions :

- ☐ Proposer des tarifs réduits ou des billets gratuits pour les personnes en difficulté. ☐

Organiser des événements culturels dans différents quartiers pour atteindre un public plus large.

- ☐ Mettre en place des activités culturelles inclusives pour les personnes en situation de handicap. - Programmation culturelle et de loisirs pour les jeunes : Stimuler l'adhésion de nos jeunes aux activités culturelles.

Objectif : Proposer des activités spécifiquement dédiées à la jeunesse au Centre culturel.

Actions :

- ☐ Développer une programmation dédiée aux jeunes, incluant des ateliers, des spectacles et des expositions.

**Cela existe... Dans un équilibre de la programmation pour tous les publics, et avec un tarif spécifique jeunesse**

- ☐ Impliquer les jeunes dans la conception et l'organisation des activités.
- ☐ Promouvoir ces activités auprès des écoles et des associations de jeunesse. - Créer un "Pass

culturel" pour les jeunes : Offrir une réduction à tous les jeunes à leurs 18 ans pendant douze mois accessibles aux espaces et événements culturels.

**La présentation d'une carte d'étudiant octroie régulièrement des réductions culturelles. Le CRAC's propose également une tarification spécifique.**

**Les activités 100% communales sont quant à elles, toujours gratuites...**

Objectif : Promouvoir l'accès culturel et susciter l'intérêt auprès des jeunes adultes.

Actions :

- ☐ Proposer un "Pass culturel" à tous les jeunes de la commune fêtant leur 18ème anniversaire afin de les sensibiliser à la culture.
- ☐ Promouvoir les avantages du pass auprès des jeunes.
- ☐ Collaborer avec les institutions culturelles pour offrir des activités variées. - Délocalisation de spectacles et expositions : Accroître l'attrait de nos différents villages par la tenue d'événements culturels.

Objectif : Encourager la mise en place d'événements culturels dans les villages.

Actions :

**Il y en a dans chaque village ! Bien que les infrastructures permettant les plus gros événements se trouvent à Auvelais et Tamines**

- ☐ Organiser des spectacles et des expositions itinérants dans les villages de la commune.
- ☐ Promouvoir ces événements auprès des habitants des villages.
- ☐ Assurer un soutien logistique pour la délocalisation des événements.

**Ajoute de la charge de travail aux équipes techniques communales, déjà en surcharge au niveau du transport, du montage et du démontage de matériel**

- Partenariat avec le complexe cinéma : Inclure l'art cinématographique dans une démarche culturelle et éducative.

Objectif : Proposer une offre diversifiée au public scolaire et familial.

Actions :

- ☐ Collaborer avec le complexe cinéma pour développer une programmation adaptée aux écoles et aux familles.
- ☐ Organiser des séances spéciales pour les élèves et les familles.

- Promouvoir ces séances auprès des établissements scolaires et des associations familiales. - Soutenir les artistes et les arts émergents : Valoriser les différents talents artistiques sambrevillois.

Objectif : Promouvoir les talents locaux et les nouvelles formes d'expression artistique.

Actions :

- Offrir un espace artistique pour les artistes locaux.
- Organiser des expositions et des performances mettant en avant les arts émergents.
- Promouvoir les artistes locaux à travers des campagnes de communication. - Augmenter le nombre de stages culturels : Nouer des partenariats à visée culturelle avec notre écosystème associatif.

Objectif : Soutenir les associations proposant des activités culturelles pour les familles.

**La Ville soutient : L'IDEF, Excepté jeunes, sa Bibliothèque, la MJS, et bien d'autres associations actives dans ce secteur.**

Actions :

- Financer des stages culturels pour les enfants et les familles.

**Donc, la Ville doit imposer la gratuité de tous les stages (ou les payer) à toutes les structures qui en proposent ?**

- Promouvoir ces stages auprès des écoles et des associations familiales.
- Collaborer avec des artistes et des animateurs culturels pour diversifier l'offre. - Créer une galerie d'art : Promouvoir et faire découvrir l'art à notre population.

Objectif : Sélectionner un lieu propice à l'exposition de diverses œuvres d'art.

Actions :

- Mener une étude afin d'identifier un lieu approprié.
- Aménager l'espace pour accueillir des expositions d'art variées.
- Promouvoir la galerie auprès des artistes et du public.
  - Envisager une journée de la culture : Focus sur tous les contours de la culture sambrevilloise.

Objectif : Organiser un événement annuel pour célébrer la diversité culturelle de la commune.

Actions :

- Planifier une journée dédiée à la culture avec des performances, des ateliers et des expositions.

- ☐ Impliquer les associations culturelles locales dans l'organisation de l'événement.

**Le CRAC's organise notamment « Bendana. »  
Il est important de soutenir les activités du secteur associatif et de ne pas reprendre toutes les idées dans un programme politique...**

- ☐ Promouvoir la journée de la culture auprès des habitants et des visiteurs.

## **2. Tourisme**

- Faire de la halte nautique un lieu touristique central : Dédicacer un nouvel emplacement touristique et y développer un concept nouveau.

Objectif : Créer un lieu touristique et convivial grâce au potentiel nautique.

Actions :

- ☐ Aménager la halte nautique pour accueillir les visiteurs et offrir des services de qualité. ☐

Promouvoir la halte nautique comme point de départ pour les activités touristiques locales.

**La halte existe déjà, et nous avons le permis et la subvention pour transformer la halte en un véritable relais nautique, équipé, et favoriser ainsi le fait de faire de Sambreville une étape pour les bateliers, venant notamment de France. Notre permis inclut le développement d'une aire de motorhomes qui mutualisera les espaces communs (sanitaires, poubelles,...)**

- ☐ Collaborer avec les opérateurs touristiques pour organiser des événements et des activités. - Centre touristique consacré au vélo : Promouvoir le tourisme à deux roues dans notre commune.

**Le SI propose déjà des vélos électriques pour la population....**

Objectif : Créer un centre à proximité du Ravel pour promouvoir le cyclotourisme.

Actions :

- ☐ Aménager un centre d'accueil pour les cyclotouristes avec des services adaptés. ☐ Promouvoir le cyclotourisme à travers des campagnes de communication et des événements.
- ☐ Collaborer avec les associations de cyclisme pour développer des parcours touristiques.

## **3. Vie associative**

- Impliquer la population dans les décisions communales :

**La démocratie participative est importante mais il est illusoire de faire croire aux citoyens que toutes les décisions passeront par une consultation populaire, c'est irréalisable. Si certaines en font l'objet, d'autres ne le permettent pas, que ce soit d'un point de vue technique, logistique, ou légal.**

Insister sur l'importance des comités de quartier en tant qu'instigateurs de projets locaux.

Objectif : Soutenir le développement de comités de quartiers et de villages avec des budgets participatifs.

Actions :

- ☐ Créer et promouvoir des budgets participatifs pour les comités de quartier. ☐

**Le budget participatif existe... Il a par ailleurs été doublé, comme mentionné plus haut.**

Organiser des réunions publiques pour discuter des projets et des décisions locales.

- ☐ Assurer un suivi et une transparence sur l'utilisation des budgets.

**La tutelle veille au grain à la bonne utilisation des budgets....**

- Entretenir les maisons de quartier et de village : Inclure les comités de quartier dans la démarche de maintenance.

Objectif : Collaborer avec les comités pour la maintenance régulière.

Actions :

- ☐ Établir un calendrier de maintenance pour les maisons de quartier et de village.
- ☐ Allouer un budget pour les réparations et les rénovations nécessaires.
- ☐ Encourager la participation des habitants dans l'entretien des locaux.
- Soutenir les associations venant en aide aux personnes en difficulté : Supporter ces associations essentielles et spécifiques.

Objectif : Offrir un appui particulier aux associations dédiées aux enfants en difficulté d'apprentissage.

Actions :

- ☐ Allouer des subventions spécifiques pour ces associations.

**Toute association est libre de demander des financements ou des subsides matériels. Le faire d'initiative en ciblant des associations est-il équitable ? Par ailleurs, la Ville est partenaire de l'asbl « Institut pour le Développement de l'Enfance et de la Famille », et la**



**soutient, très largement, chaque année.**

- Collaborer avec les écoles et les services sociaux pour identifier les besoins. - Prendre en compte la vision des acteurs associatifs locaux : Inclure l'expression associative au cœur de nos politiques.

Objectif : Permettre une lecture critique du territoire par les associations.

Actions :

- Organiser des réunions régulières avec les acteurs associatifs pour discuter des besoins et des projets.

**Les Conseils d'Administration des ASBL intègrent des représentants de différents partis politiques, majorité comme opposition.**

- Intégrer les suggestions des associations dans les plans de développement local.
- Promouvoir une collaboration active entre les associations et les autorités locales.

#### **4. Folklore**

- Valoriser la richesse du folklore local : Miser sur une idée novatrice.

**Le folklore local est largement mis en valeur dans la Ville : Soutien financier, Statues représentant les personnages, décoration des ronds-points, promotion des Carnaval, Cavalcade, groupes folkloriques. Y a t-il des moyens suffisants pour faire plus ?**

Objectif : Mise en place d'une nuit du folklore.

Actions :

- Organiser un événement annuel dédié au folklore local avec des spectacles, des défilés et des animations.
- Impliquer les groupes folkloriques locaux dans l'organisation de l'événement.
- Promouvoir la nuit du folklore auprès des habitants et des touristes.
  - Aménager un espace dédié aux groupes folkloriques : Leur offrir un espace spécifique.

Objectif : Créer un lieu intérieur et/ou extérieur retraçant l'évolution des groupes locaux à travers des scénographies modernes.

Actions :

- Identifier un emplacement approprié pour l'espace dédié aux groupes folkloriques.
- Collaborer avec des historiens et des artistes pour concevoir les scénographies. □

Assurer l'entretien et la mise à jour régulière de l'espace.